

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2197

10 novembre 2009

### SOMMAIRE

6-24 C International .....	105413	Mapenti Holding S.A. ....	105410
AB Château S.à r.l. ....	105456	Mapenti Holding S.A. ....	105410
Adex S.A. ....	105413	Mapenti Holding S.A. ....	105435
Answer Systems Group S.A. ....	105415	Mapenti Holding S.A. ....	105435
Aqua-Technologies S.A. ....	105448	Mayo Investholding S.à r.l. ....	105434
Backslash Consulting, s.à r.l. ....	105455	MT Advertising S.à r.l. ....	105437
Canaletto S.A. ....	105416	Novainvest Holding S.A. ....	105416
Carbofin S.A. ....	105436	Orsa Maggiore S.A. ....	105417
Chilades Holdings S.à r.l. ....	105449	PanEuropean Oil and Industrial Holdings S.A. ....	105412
Compagnie Financière Saint Paul S.A. ..	105437	Paracas Management S.A. ....	105437
Duemme Sicav .....	105437	Prolux Immobilière S.A. ....	105456
Eaton Moeller Holding S.à r.l. ....	105455	Pure-Marine SA .....	105433
Eaton Moeller S.à r.l. ....	105455	Rabi & S S.A., SPF .....	105436
ETS Schutz S.à r.l. ....	105410	Redline Capital Partners .....	105417
Eufin Compagnie Financière S.A. ....	105413	Ro-Immo S.A. ....	105415
European Business Network S.A. ....	105433	Rouka Industrielle Holding S.A. ....	105448
First Euro Industrial Properties II S.à r.l. .....	105451	Rouka Industrielle Holding S.A. ....	105449
First Euro Industrial Properties S.à r.l. ..	105453	Royale Neuve Investments S.à r.l. ....	105451
FSS Luxembourg I S.à r.l. ....	105414	Silverfleet Fourth Investment Company S.à r.l. ....	105418
F.T.E. Luxembourg S.A. ....	105448	Sky Finance S.A. ....	105412
HPH Investments 1 S.à r.l. ....	105410	Société Anonyme Immobilière A.G. ....	105436
HPH Investments (Luxembourg) S.à r.l. .....	105434	Société Financière Industrielle de Partici- pation et de Services .....	105413
Hutchison 3G Enterprises S.à r.l. ....	105435	Sona West S.A. ....	105416
Hutchison Port Holdings S.à r.l. ....	105435	Spacatoon Media Group Holding S.A. ...	105411
Il Cantuccio s.à r.l. ....	105434	Taris S.A. ....	105418
Kalkalit-Lux 6 S. à r.l. ....	105411	TSS Luxembourg I S.à r.l. ....	105415
Kalle Luxembourg S.à r.l. ....	105418	Vasco S.A. ....	105411
Lubelim S.A. ....	105414	Verlac Luxembourg S.A. ....	105412
LyondellBasell AFGP .....	105412	Vingt-Quatre Investissements S.A. ....	105417
LyondellBasell AFGP .....	105414	WestLB Mellon Longitude Fund .....	105436
Mapenti Holding S.A. ....	105434	WIGO-FIT .....	105435
Mapenti Holding S.A. ....	105410		

**Mapenti Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4845 Rodange, 15, rue Joseph Philippart.  
R.C.S. Luxembourg B 54.107.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2009134835/11.

(090162167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**Mapenti Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4845 Rodange, 15, rue Joseph Philippart.  
R.C.S. Luxembourg B 54.107.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2009134837/11.

(090162168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**Mapenti Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4845 Rodange, 15, rue Joseph Philippart.  
R.C.S. Luxembourg B 54.107.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2009134838/11.

(090162169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**ETS Schutz S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5619 Mondorf-les-Bains, 23A, rue John Grün.  
R.C.S. Luxembourg B 133.169.

Le Bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Canniv J..

Référence de publication: 2009134829/10.

(090162863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**HPH Investments 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.  
R.C.S. Luxembourg B 130.427.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009134962/10.

(090162733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**Kalkalit-Lux 6 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.570.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Associé Unique qui s'est tenue à Luxembourg le 08 septembre 2009.*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Jean-Marc LEVERNE, avec son adresse professionnelle au 109, rue du Faubourg St Honoré F-75008 Paris, en sa qualité de Gérant de la Société avec effet à partir de la date de la réunion.

2. L'Assemblée décide de nommer en remplacement du gérant démissionnaire, Monsieur Julien FRANCOIS, né à Messancy, en Belgique, en date du 18 juin 1976, avec son adresse professionnelle au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en tant que Gérant de la Société avec effet à partir de la date de la réunion.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2009.

Amicorp Luxembourg S.A.

Mandataire

Représentée par Mr. Matthijs BOGERS

Administrateur

Référence de publication: 2009135517/21.

(090163307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2009.

---

**Vasco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 74.886.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VASCO S.A.

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009135357/12.

(090162963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2009.

---

**Spaceton Media Group Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 99.928.

—  
Il est porté à la connaissance des tiers que:

1. Les administrateurs suivants ont démissionné de la Société SPACETOON MEDIA GROUP HOLDING S.A., RCS Luxembourg N° B 99928, avec effet au 30/09/2009:

- M. Stephan LE GOUEFF, avocat, né le 14 décembre 1958 à Montréal, Canada, demeurant à L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse et

- Maunder Investments Corporation, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, IBC N° 451.957

et que

2. Mme Sabine PERRIER, née le 22 avril 1959, demeurant à 5, Chemin du Colombier, F-57100 Thionville, a démissionné de la Société SPACETOON MEDIA GROUP HOLDING S.A., RCS Luxembourg N° B 99928, en tant que commissaire aux comptes, avec effet au 30/09/2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sabine PERRIER.

Référence de publication: 2009135961/20.

(090164312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**PanEuropean Oil and Industrial Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 33.149.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2009*

- L'assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la société CLERC SA, ayant son siège au 1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, immatriculée au RC Luxembourg sous le numéro B 92.376.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010 pour approuver les comptes au 31.12.2009.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009135942/15.

(090163918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**Verlac Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 91.902.

—  
La société EUREXPERS S.A. a résilié, avec effet au 18.10.2009, la convention de domiciliation conclue avec la société anonyme Verlac Luxembourg S.A., 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, inscrite au RCS Luxembourg, Section B, n ° 91.902.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*

EUREXPERS S.A.

*Signature*

Référence de publication: 2009135943/14.

(090164344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**Sky Finance S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 123.253.

—  
La société EUREXPERS S.A. a résilié, avec effet au 18.10.2009, la convention de domiciliation conclue avec la société anonyme Sky Finance S.A., 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, inscrite au RCS Luxembourg, Section B, n ° 123.253.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*

EUREXPERS S.A.

*Signature*

Référence de publication: 2009135944/13.

(090164352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**LyondellBasell AFGP, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 111.155.

—  
EXTRAIT

Monsieur Bart de Jong a démissionné de ses fonctions de gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2009.

*Pour extrait conforme*

*Signature / Signature*

*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2009135956/12.

(090163833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

**6-24 C International, Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 117.567.

La société EUREXPERTS S.A. a résilié, avec effet au 18.10.2009, la convention de domiciliation conclue avec la société à responsabilité limitée 6-24 C International, 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, inscrite au RCS Luxembourg, Section B, n ° 117.567.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*

EUREXPERTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2009135947/14.

(090164355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**Adex S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 133.622.

La société EUREXPERTS S.A. a résilié, avec effet au 18.10.2009, la convention de domiciliation conclue avec la société anonyme ADEX S.A. 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, inscrite au RCS Luxembourg, Section B, n ° 133.622.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*

EUREXPERTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2009135952/13.

(090164361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**FIPS, Société Financière Industrielle de Participation et de Services, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 52.252.

BECKER + CAHEN & ASSOCIES sàrl fait savoir qu'elle dénonce avec effet immédiat sa fonction de commissaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2009.

G.T. Experts Comptables S.à r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009135977/12.

(090164374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**Eufin Compagnie Financière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 82.968.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 septembre 2009*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009 comme suit:

*Commissaire aux comptes:*

Fiduciaire MEVEA Sàrl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUFIN COMPAGNIE FINANCIERE S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009135978/15.

(090164218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**Lubelim S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 28.799.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 9 juillet 2009*

1. La cooptation de M. Pietro LONGO comme administrateur décidée par le conseil d'administration le 19 décembre 2008 n'a pas été ratifiée.

2. M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né le 22 février 1974 à Laxou (France), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Luxembourg, le 22 octobre 2009.  
Pour extrait sincère et conforme  
Pour LUBELIM S.A.  
Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009135946/18.

(090163856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

**FSS Luxembourg I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 140.343.

*Extrait des résolutions prises par l'associée unique en date du 2 septembre 2009*

1. M. Benoît NASR a démissionné de son mandat de gérant.

2. Madame Ruth BRAND, administrateur de sociétés, née à Sarnen (Suisse), le 21 juillet 1954, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 22/10/2009.  
Pour extrait sincère et conforme  
Pour FSS Luxembourg I S.à r.l.  
Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009135949/17.

(090163849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

**LyondellBasell AFGP, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 111.155.

EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'associé unique de la société prise en date du 31 août 2009, que:

- La démission de Monsieur Ian Dunn de ses fonctions de gérant de la société à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009 a été acceptée.

- La démission de Monsieur Cees Los de ses fonctions de gérant de la société à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009 a été acceptée.

- Monsieur Craig Glidden, résidant professionnellement 11 Williamsburg Lane, Houston, TX 77024, U.S.A., a été nommé, pour une durée indéterminée, aux fonctions de gérant à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Pour extrait conforme  
Signature / Signature  
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009135954/19.

(090163840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

**TSS Luxembourg I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 140.347.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 2 septembre 2009*

1. M. Benoît NASR a démissionné de son mandat de gérant.
2. Madame Ruth BRAND, administrateur de sociétés, née à Sarnen (Suisse), le 21 juillet 1954, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 22/10/2009.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour TSS Luxembourg I S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009135951/17.

(090163845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**Answer Systems Group S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 80.569.

—  
EXTRAIT

Dénonciation du siège social:

- Le siège social de la société fixé au 13, avenue du Bois à L-1251 Luxembourg, est dénoncé par le domiciliataire avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Démission du commissaire:

- La société VERICOM SA, donne sa démission en tant que commissaire de la société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2009.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Pour extrait conforme

*Pour la société domiciliataire*

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE SARL

Signature

Référence de publication: 2009135969/18.

(090164331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**Ro-Immo S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 40.663.

—  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 15 octobre 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société RO-IMMO S.A., avec siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, dénoncé en date du 8 mai 2006.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul MEYERS, juge, et liquidateur Maître Virginie LEROY, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 5 novembre 2009 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Maître Virginie LEROY

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009135982/19.

(090164236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**Canaletto S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 111.016.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 2 juin 2009*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009:

Fiduciaire MEVEA Sàrl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque Domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2009135972/17.

(090164252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**Novainvest Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 73.085.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 septembre 2009*

*Résolutions*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2009 comme suit:

*Commissaire aux comptes:*

Fiduciaire MEVEA Sàrl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2009135973/18.

(090164248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**Sona West S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 51.958.

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement rendu en date du 15 octobre 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société SONA WEST S.A., avec siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, dénoncé en date du 16 juillet 2004.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul MEYERS, juge, et liquidateur Maître Virginie LEROY, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 5 novembre 2009 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Maître Virginie LEROY  
Le liquidateur

Référence de publication: 2009135985/19.

(090164232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---



**Orsa Maggiore S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 111.018.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 25 septembre 2009*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 30 juin 2010 comme suit:

*Commissaire aux comptes*

FIDUCIAIRE MEVEA SARL, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009135974/17.

(090164231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

**Vingt-Quatre Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 82.213.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 19 octobre 2009*

*Résolution*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009 comme suit:

*Commissaire aux comptes:*

Fiduciaire MEVEA Sarl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009135975/18.

(090164224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

**Redline Capital Partners, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 121.203.

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration (la Réunion) tenue par lettre circulaire et considérée comme tenue à la date de la dernière signature, c'est-à-dire le 10 mars 2009 que Monsieur Jacques-Yves Henckes a démissionné de son poste d'administrateur de la Société avec effet au 20 février 2009.

Lors de cette même Assemblée, Monsieur Igor Sosnovsky né le 22 juin 1970 à Zaporozhye, USSR et résidant professionnellement au 13 Mokhovaya Street, 125009 Moscou, Russie, a été nommé administrateur de la Société avec effet au 10 mars 2009 et pour une durée déterminée de six ans. Sa nomination sera confirmée lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

Redline Capital Partners

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009136010/19.

(090163796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

**Taris S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 95.067.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement du 1<sup>er</sup> octobre 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour insuffisance d'actifs les opérations de la liquidation de la société Taris S.A. avec siège social à L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis, de fait inconnu à cette adresse.

Pour extrait conforme

Mizuho BAUDET

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009135987/14.

(090164227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**Kalle Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Silverfleet Fourth Investment Company S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 117.303.

—  
In the year two thousand and nine, on the eleventh of September.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of "Silverfleet Fourth Investment Company S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B 117.303, incorporated by deed enacted on 13<sup>th</sup> day of June 2006, published in the Mémorial C number 1,593, page 76,573 on August 23, 2006 and which Articles of Associations have been amended by deed of May 6, 2008, published in the Luxembourg Mémorial C number 1,532, page 73,507 on June 6, 2008 and by deed of September 7, 2009, not published yet.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg,

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing professionally in Luxembourg, The chairman requests the notary to act that:

I. The partners present or represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the 1,934,740 (one million nine hundred thirty four thousand seven hundred forty) ordinary shares and the 39,919,740 (thirty nine million nine hundred nineteen thousand seven hundred forty) preference shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the partners exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1) Increase of the issued share capital by an amount of EUR 145,520 (one hundred forty five thousand five hundred twenty euro) so as to raise it from its present amount of EUR 41,854,480 (forty one million eight hundred fifty four thousand four hundred eighty euro) to EUR 42,000,000 (forty two million euro) by the issue of 65,260 (sixty five thousand two hundred sixty) ordinary shares with a par value of EUR 1 (one euro) each and by the issue of 80,260 (eighty thousand two hundred sixty) preferred shares with a par value of EUR 1 (one euro) each, by contribution in cash;

2) Amendment of the name of the Company, to be changed into "Kalle Luxembourg S.à r.l.";

3) Modification of the Preferred Liquidation Price calculation formula in clause 15.5 of the Articles of Association;

4) Appointment of the following managers:

- Yves Cheret as A manager;

- Peter Fearn as B manager;

5) Decision to replace the existing Articles of Association by New Articles of Association.

After the foregoing was approved by the meeting, the partners decide as follows:

*First resolution*

It is decided to increase the issued share capital by an amount of EUR 145,520 (one hundred forty five thousand five hundred twenty euro) so as to raise it from its present amount of EUR 41,854,480 (forty one million eight hundred fifty

four thousand four hundred eighty euro) to EUR 42,000,000 (forty two million euro) by the issue of 65,260 (sixty five thousand two hundred sixty) ordinary shares with a par value of EUR 1 (one euro) each and by the issue of 80,260 (eighty thousand two hundred sixty) preferred shares with a par value of EUR 1 (one euro) each, by contribution in cash.

It is decided to admit the partner:

Mr Peter Fearn, having his professional address at Hunter's Lodge, Pot Kiln Lane, Goring Heath, Oxon RG8 7SR, United Kingdom to the subscription of 65,260 (sixty five thousand two hundred sixty) ordinary shares with a par value of EUR 1 (one euro) each;

Mr Peter Fearn, having his professional at Hunter's Lodge, Pot Kiln Lane, Goring Heath, Oxon RG8 7SR, United Kingdom to the subscription of 80,260 (eighty thousand two hundred sixty) preference shares with a par value of EUR 1 (one euro) each.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon Mr Peter Fearn prenamed, represented by Regis Galiotto, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to 65,260 (sixty five thousand two hundred sixty) ordinary shares and 80,260 (eighty thousand two hundred sixty) preference shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 145,520 (one hundred forty five thousand five hundred twenty euro), as was certified to the undersigned notary.

*Second resolution*

The meeting decides to change the name of the Company, from its current name "Silverfleet Fourth Investment Company S.a r.l." into "Kalle Luxembourg S.a r.l."

*Third resolution*

It is decided to modify the Preferred Liquidation Price calculation formula in clause 15.5 of the Articles of Association.

*Fourth resolution*

The meeting decides to appoint as managers for an undetermined duration:

*A Manager*

Mr Yves Cheret, Manager, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

*B Manager*

Mr Peter Fearn, with professional address at Hunter's Lodge, Pot Kiln Lane, Goring Heath, Oxon RG8 7SR, United Kingdom.

*Fifth resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to replace the existing Articles of Association by New Articles of Association and to read as follows:

" **Art. 1. Preliminary.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Kalle Luxembourg S.à r.l." which will be governed by the Luxembourg laws pertaining to such an entity (the "Company"), and in particular by the Luxembourg law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (the "Articles").

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for by the Law and these Articles.

2.3 The Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

**Art. 3. Object.**

3.1 The Company's object is to acquire or sell or otherwise dispose of and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg and/or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever. The Company may participate in the creation, development, management and control of any Luxembourg and/or foreign entity.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or general or strategic advice and support or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as

the Company (the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

3.3.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

3.3.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.3.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any Managers or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law.

3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

**Art. 4. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 5. Share capital.**

5.1 The corporate capital is set at EUR 42,000,000 (forty two million euro) represented by EUR 40,000,000 (forty million euro) Company Preference Shares of EUR 1 (one euro) each and EUR 2,000,000 (two million euro) Company Ordinary Shares of EUR 1 (one euro) each.

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights unless otherwise provided in these Articles. The Company Preference Shares shall rank, as to dividends and upon Liquidation (as defined in article 15), equally with each other and prior to the Company Ordinary Shares as provided in these Articles.

**Art. 6. Distributions.**

6.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

6.2 From the net profits thus determined, five per cent, shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's issued capital.

6.3 Holders of Company Preference Shares (the "Company Preference Shareholders") shall be entitled to receive with respect to each financial year out of any funds and assets of the Company legally available prior and in preference to any dividend, declaration or payment to any Company Ordinary Shares (a "Company Ordinary Shares Dividend"), cumulative dividends per each Company Preference Share owned, whether in cash or in kind, corresponding to an amount of 12% of the nominal value of each Company Preference Share, at an annual rate (the "Preferred Share Dividend") calculated as follows:

Preferred Share Dividend

=

(12% of the Nominal Value x (multiplied by)  
number of Years)

- (less)

Distributed Dividends

Where:

- "Nominal Value" means at the particular time of the decision to distribute some Preferred Share Dividends, the nominal value of the Company Preference Shares at the time of their issuance, subject, as the case may be, to the adjustment made to this nominal value upon the occurrence of a change in the nominal value (e.g. share split, increase of the nominal value), so that the nominal value of one Company Preference Share before the occurrence of any such change shall equal the aggregate nominal value of the share received in exchange for this Company Preference shares by the Company Preference Shareholder with respect thereto upon the effectiveness of such change;

- "Years" mean any financial year closed from the date of first issuance by the Company of the Company Preference Share concerned (the "Original Issuance Date") until the date of payment of the Preferred Share Dividend to the Company Preference Share concerned;

- "Distributed Dividends" mean any dividends previously distributed and therefore paid to the Company Preference Shareholders pursuant to the Preferred Share Dividend.

PROVIDED THAT the Preferred Share Dividend in respect of the Year in which the Original Issuance Date fell shall be reduced pro rata by reference to the proportion which the period from the Original Issuance Date to the end of the Year bears to the Whole Year.

6.4 Therefore, if on one financial year, (i) the distributable benefits are less than the then applicable Preferred Share Dividend, or (ii) a majority of Shareholders decide not to distribute any dividend (in particular the Preferred Share Dividend as defined above) or just part of the Preferred Share Dividend, all or any portion of the Preferred Share Dividend not to be decided and distributed in a particular year shall be postponed on the subsequent financial year and added to the Preferred Share Dividend attached to this subsequent financial year. This mechanism is applicable of the same manner from year to year.

6.5 The Company Preference Shareholders shall not be entitled to other dividends in addition to the Preferred Share Dividend.

6.6 All funds remaining available for distribution in the Company, if any, shall be paid, pro rata, to the holders of the Company Ordinary Shares. The decision to distribute any such funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority of Shareholders.

6.7 Notwithstanding the preceding provisions, subject to the consent of Silverfleet, the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers may decide to pay an advance on dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles; (ii) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and (iii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

#### **Art. 7. Management.**

7.1 The Company is managed by one or more Manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one Manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of Managers they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (the "Board of Managers") and each Manager will be appointed as a type A Manager or a type B Manager.

7.2 Silverfleet shall be entitled from time to time to propose for appointment one or more type A Managers and the Shareholders' General Meeting shall appoint these Managers.

7.3 A majority of the Shareholders shall be entitled from time to time to propose for appointment one or more type B Managers and the Shareholders' General Meeting shall appoint these Managers (all being referred to as the "Investors' Managers").

7.4 The ERISA Investors shall be entitled from time to time to propose for appointment one type B Manager and the Shareholders' General Meeting shall appoint this Manager.

7.5 Silverfleet shall be entitled from time to time to propose for appointment one of the Managers as Chairman of the Board of Managers and the Board of Managers shall appoint such Manager the chairman of the Board of Managers (being referred to as the "Chairman").

7.6 Any Manager can be removed "ad nutum" and without cause with a majority of at least 50% (fifty per cent) plus one vote of the votes at the relevant Shareholders' meeting. Notwithstanding the foregoing sentence (i) the right of a party or parties to propose a candidate for appointment to the Board of Managers includes the right to propose the dismissal or suspension of any Manager appointed in accordance with Articles 7.2 to 7.5 of after the nomination by that party or parties, and (ii) the provisions of Articles 7.2 to 7.5 of shall apply mutatis mutandis to the replacement of a Manager.

7.7 The failure of Silverfleet or any ERISA Investor to exercise fully their right to nominate Managers pursuant to this Article 7 shall not constitute a waiver or diminution of such rights. Should the individuals elected as Managers pursuant to this Article 7 be unwilling or unable to serve, or otherwise cease to serve, any replacement shall be nominated and appointed in accordance with this Article.

7.8 Any Shareholder who has the right to nominate a Manager for appointment shall have the right to appoint and remove one observer to the Board of Managers per Manager proposable for appointment by it pursuant to this Article 7, as applicable (each, an "Observer") provided that if such Shareholder ceases to have the right to nominate for appointment a Manager pursuant to this Article 7, as applicable, their right to appoint an Observer pursuant to this Article 7.8 shall also cease and they shall remove any Observer so appointed.

7.9 The Observer shall be given all the information, correspondence and documents in respect of and/or relevant to matters to be considered and/or transacted at Board of Managers meetings that a Manager would reasonably be entitled to receive, and shall be entitled to receive that information (including, without limitation, notice of meetings) at the same time as the Shareholder would be entitled to receive it. With the unanimous consent of the Managers, each Observer shall be entitled to attend and speak at any meetings of the Board of Managers but shall not be entitled to vote, nor shall he/she be regarded as an officer of such Board of Managers or be counted in the quorum of any meeting of such Board of Managers.

**Art. 8. Powers of the sole manager or board of managers.**

8.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to Articles 7 and 9 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article shall have been complied with.

8.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

**Art. 9. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the joint signature of any two Managers (including at least one type A Manager) or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, by any two Managers (including at least one type A Manager).

**Art. 10. Delegation and Agent of the sole manager or board of managers.**

10.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents or committees.

10.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's or committee's members' responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency or committees.

**Art. 11. Meetings and Decisions of the board of managers.**

11.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by the Chairman of the Board of Managers of the Company or any other two Managers on the requisition of the Chairman or any other two Managers.

11.2 A minimum of ten Business Days' notice of meetings, accompanied by details of the venue for such meeting and an agenda of the business to be transacted, shall be given to all the Managers. Where either (i) the Chairman determines that urgent business has arisen, or (ii) the prior written consent of the majority of Shareholders has been received, notice of meetings of such a Board of Managers may be reduced to five Business Days.

11.3 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the Managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

11.4 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

11.5 Provided that the Chairman or any two Managers determines that urgent business has arisen, the use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed by way of exception, provided that the provisions of Article 11.6 are satisfied and (i) each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology and (ii) the use of such means shall be initiated from Luxembourg, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

11.6 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if (i) a majority of the Managers of the Company is physically present or represented in Luxembourg and (ii) the number of type A Managers present or represented is at least equivalent to the number of type B Managers present or represented, otherwise the relevant Board of Managers meeting of the Company shall be void. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority. No Manager, including the Chairman shall have a casting vote.

11.7 Should the quorum mentioned in Article 11.6 not be constituted at any meeting of the Board of Managers of the Company, the relevant meeting shall be adjourned for five Business Days. The quorum requirements of Article 11.6 shall apply to any such adjourned meeting.

11.8 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present at the meeting. Extracts shall be certified by any Managers or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

**Art. 12. Powers of the general meeting of shareholders.**

12.1 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he/she/it owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. One vote is attached to each Share

12.2 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at Shareholders' meetings to be convened. A minimum of ten Business Days' notice of each Shareholders' meeting accompanied by a note of the venue for such meeting and an agenda shall be given to the Shareholders.

12.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

12.4 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

12.5 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

12.6 Unless otherwise provided for by the Law or these Articles, collective decisions are validly taken by Shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

12.7 However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Furthermore, any transfer of Company Shares to a person who is not at such time a Shareholder and any new issues of Company Shares requires the consent of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital.

#### **Art. 13. Business year.**

13.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the 31<sup>st</sup> of December.

13.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of Managers, the Board of Managers prepares a balance sheet, a profit and loss statement and an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

13.3 Each Shareholder may inspect the above balance sheet, profit and loss statement and inventory at the Company's registered office.

#### **Art. 14. Rights of Erisa investors.**

14.1 Each ERISA Investor shall have the right:

14.1.1 to obtain true and correct copies of all documents, reports, financial data and other information regarding the Company and its subsidiaries as may be reasonably requested by the ERISA Investor;

14.1.2 to consult with and advise the management of the Company and its subsidiaries at such reasonable times on all matters relating to the operation of the Company and its subsidiaries as may be requested by the ERISA Investor;

14.1.3 to discuss the Company's and the Company's subsidiaries' affairs, finances and accounts with the Company's and the Company's subsidiaries' officers, directors and outside accountants at such reasonable times as may be requested by the ERISA Investor; and

14.1.4 to visit and inspect any of the Company's and the Company's subsidiaries' properties and facilities, including but not limited to books of account, at such reasonable times as may be requested by the ERISA Investor.

14.2 In addition to the rights set out in Article 14.1, the Company agrees to deliver to each ERISA Investor:

14.2.1 as soon as available and in any event within 45 days after the end of each of the first three quarters of each fiscal year of the Company (beginning for the quarter ending on March 31<sup>st</sup>, 2010), unaudited balance sheets of German BidCo as of the end of such period and unaudited income and cash flows of German BidCo for the period then ended prepared in conformity with applicable generally accepted accounting principles applied on a consistent basis, except as otherwise noted therein, and subject to the absence of footnote disclosures and to year-end adjustments; and

14.2.2 as soon as available and in any event within 180 days after the end of each fiscal year of the Company, a consolidated balance sheet of the Company and its subsidiaries as of the end of such year and consolidated statements of income and cash flows of the Company and its subsidiaries for the year then ended prepared in conformity with applicable generally accepted accounting principles applied on a consistent basis, except as otherwise noted therein, together with an auditor's report thereon of a firm of established national reputation.

14.3 The Company agrees to consider, in good faith, the recommendations of each ERISA Investor's designated representatives in connection with the matters on which the ERISA Investor or it is consulted as described above, recognising that the ultimate discretion with respect to all such matters shall be retained by the Company.

14.4 Notwithstanding anything herein to the contrary, the Company shall be entitled to exclude an ERISA Investor's designated representatives (other than those that may otherwise serve on the Board) from access to any material or meeting or portion thereof if and only to the extent the Company believes upon advice of counsel that such exclusion is reasonably necessary to preserve the attorney-client privilege of the Company or its subsidiaries, or to protect highly confidential proprietary information (unless the ERISA Investor's designated representatives enter into a confidentiality agreement reasonably satisfactory to the Company).

14.5 The rights of an ERISA Investor described in this Article 14 shall terminate and be of no further force or effect upon if that ERISA Investor ceases to hold Shares.

#### **Art. 15. Redemption, Dissolution and Liquidation.**

15.1 Unless all the holders of the Company Preference Shares otherwise agree in writing, a full redemption of all the Company Preference Shares shall be made before a Sale at an amount per Company Preference Share equal to:

Nominal Value (as defined in Article 6.3)

+(plus)

an amount equal to 12% of the Nominal Value multiplied by the number of financial years closed from the Original Issuance Date (as defined in Article 6.3) until the date of the redemption

+ (plus)

an amount equal to 12% of the Nominal Value multiplied by the number of days elapsed from the date of the end of the last closed financial year until and including the date of the redemption and divided by 365 (days)

- (less)

the amount of any Preferred Share Dividend already distributed and paid to the Company Preference Shareholders.

PROVIDED THAT the amount in respect of the Year in which the Original Issuance Date fell shall be reduced pro rata by reference to the proportion which the period from the Original Issuance Date to the end of the Year bears to the Whole Year.

15.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

15.3 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

15.4 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

15.5 In the event of dissolution and liquidation of the Company ("Liquidation"), the Company Preference Shareholders shall be entitled to receive out of the assets of the Company legally available for distribution to its shareholders, whether from capital, surplus or earnings, before any payment shall be made to the holders of Company Ordinary Shares (the "Company Ordinary Shareholders"), an amount per Company Preference Share (the "Preferred Liquidation Price") equal to:

Nominal Value (as defined in Article 6.3)

+ (plus)

an amount equal to 12% of the Nominal Value multiplied by the number of financial years closed from the Original Issuance Date (as defined in Article 6.3) until the date of the Liquidation

+ (plus)

an amount equal to 12% of the Nominal Value multiplied by the number of days elapsed from the date of the end of the last closed financial year until and including the date of the Liquidation and divided by 365 (days)

- (less)

the amount of any Preferred Share Dividend already distributed and paid to the Company Preference Shareholders.

PROVIDED THAT the amount in respect of the Year in which the Original Issuance Date fell shall be reduced pro rata by reference to the proportion which the period from the Original Issuance Date to the end of the Year bears to the Whole Year.

15.6 If, upon any Liquidation, the assets of the Company available for distribution to its shareholders shall be insufficient to pay the Company Preference Shareholders the full amount as to which each of them shall be entitled, then these assets shall be shared ratably between the Company Preference Shareholders, according to the same proportion as if all amounts which should have been paid were paid in full.

15.7 The Company Preference Shareholders shall not be entitled to other liquidation rights than the payment of the Preferred Liquidation Price.

**Art. 16. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

**Art. 17. Definitions and Interpretation.** In these Articles, the following words and expressions shall (except where the context otherwise requires) have the following meanings:

"Business Day"	means a day (excluding Saturdays and Sundays) on which banks are generally open in Luxembourg and London for the transaction of normal banking business;
"Company Ordinary Share"	means a Company Ordinary Share of EUR 1 nominal value in the capital of the Company, having the rights and being subject to the restrictions set out in these Articles;
"Company Preference Share"	means a Company Preference Share of EUR 1 nominal value in the capital of the Company, having the rights and being subject to the restrictions set out in these Articles;
"ERISA"	means the United States Employee Retirement Income Security Act 1974;
"ERISA Investors"	means Silverfleet Capital Partners LP and/or any other Shareholder who from time to time notifies the Investors' Agent in writing that it or one of its affiliates is intended to be a "venture capital operating company" as defined in the Plan Asset Regulations for the purposes of ERISA;



"German BidCo"	means Blitz 09-357 GmbH (to be renamed Botero I GmbH) a company incorporated in Germany (registered with the Local Court Munich under HR B 180754);
"Manager(s)"	means the Manager(s) of the Company from time to time;
"Register"	means the Company's register of Shareholders;
"Sale"	means Silverfleet and/or any other member of the Silverfleet Group disposing of Shares to a Third Party as a result of which members of the Silverfleet Group cease to hold at least 50% of the voting rights in the Company;
"Shares"	means all shares and any shares derived therefrom, whether by conversion, consolidation or subdivision, or by way of rights or bonus issue or otherwise, at the relevant time in issue in the Company, unless the context requires otherwise;
"Shareholder"	means a registered holder of Shares;
"Silverfleet"	means Silverfleet Capital Partners LLP (a limited liability partnership incorporated in England and Wales (registered number OC321508) having its registered office at 1 New Fetter Lane, London EC4Y 1HH) or such other person as may be notified in writing to the Company by a majority of the Shareholders from time to time;
"Silverfleet Affiliate"	means any subsidiary undertaking of Silverfleet, any holding company of Silverfleet and any other subsidiary undertaking of such a holding company;
"Silverfleet Group"	means Silverfleet, any Silverfleet Affiliate and any persons managed or advised by Silverfleet or any Silverfleet Affiliate, excluding the Kalle Group; and "member of the Silverfleet Group" shall be construed accordingly; and
"Third Party"	means any person other than a member of the Silverfleet Group.

17.2 Words incorporating the masculine gender only include the feminine and neuter genders, and words incorporating the singular number only include the plural and vice versa.

17.3 Clause headings are for ease of reference only and do not affect the construction or interpretation of these Articles.

17.4 References to persons shall include bodies corporate, unincorporated associations and partnerships."

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately 3,400.- Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille neuf, le onze septembre,

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "Silverfleet Fourth Investment Company S.à r.l.", ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 117.303, constituée suivant acte reçu le 13 Juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1,593, page 76,573 le 23 Août 2006 et dont les statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte reçu le 6 Mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1.532, page 73.507 le 6 Juin 2008 and by deed of September 7, 2009, not published yet.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 1.934.740 (un million neuf cent trente-quatre mille sept cent quarante) parts sociales ordinaires, ayant chacune une valeur de EUR 1 (un euro) et les 39.919.740 (trente neuf millions neuf cent dix neuf mille sept cent quarante) parts sociales préférentielles représentant l'intégralité du capital social sont

représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que les associés, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont préalablement été informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 145.520 (cent quarante cinq mille cinq cent vingt euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 41.854.480 (quarante et un millions huit cent cinquante quatre mille quatre cent quatre-vingts euro) à EUR 42.000.000 (quarante deux millions d'euro) par l'émission de 65.260 (soixante cinq mille deux cent soixante) nouvelles parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, et par l'émission de 80,260 (quatre-vingt mille deux cent soixante) nouvelles parts sociales préférentielles d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, par apport en numéraire.

2.- Changement du nom de l'entreprise en "Kalle Luxembourg S.à r.l.";

3.- Modification de la formule de calcul du Prix de Liquidation Préférentiel dans la clause 15.5 des statuts coordonnés;

4.- Nomination des gérants suivants: Yves Chéret en tant que gérant A ainsi que Peter Fearn en tant que gérant B.

5.- Décision de remplacer les statuts de la société déjà existants par de nouveaux statuts;

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit:

*Première résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 145.520 (cent quarante cinq mille cinq cent vingt euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 41.854.480 (quarante et un millions huit cent cinquante quatre mille quatre cent quatre-vingt euro) à EUR 42.000.000 (quarante deux millions d'euro) par l'émission de 65.260 (soixante cinq mille deux cent soixante) nouvelles parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, et par l'émission de 80.260 (quatre vingt mille deux cent soixante) nouvelles parts sociales préférentielles d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune par apport en numéraire.

Il est décidé d'admettre l'associé:

M. Peter Fearn, avec adresse professionnelle au Hunter's Lodge, Pot Kiln Lane, Goring Heath, Oxon RG8 7SR, Royaume-Uni à souscrire 65,260 (soixante cinq mille deux cent soixante) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune;

M. Peter Fearn, avec adresse professionnelle au Hunter's Lodge, Pot Kiln Lane, Goring Heath, Oxon RG8 7SR, Royaume-Uni à souscrire 80,260 (quatre vingt mille deux cent soixante) nouvelles parts sociales préférentielles d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

*Intervention - Souscription - Libération*

Ensuite M. Peter Fearn, prénommée, représentée par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 65,260 (soixante cinq mille deux cent soixante) parts sociales ordinaires nouvelles, et 80.260 (quatre vingt mille deux cent soixante) parts sociales préférentielles et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 145,520 (cent quarante cinq mille cinq cent vingt euro) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la Société, de son nom actuel "Silverfleet Fourth Investment Company S.à r.l." en "Kalle Luxembourg S.à r.l.".

*Troisième résolution*

Il est décidé modifier de la formule de calcul du Prix de Liquidation Préférentiel dans la clause 15.5 des statuts coordonnés;

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de nommer gérants pour une durée indéterminée:

*Gérant de classe A*

Mr Yves Chéret, gérant, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

*Gérant de classe B*

Mr Peter Fearn, avec adresse professionnelle au Hunter's Lodge, Pot Kiln Lane, Goring Heath, Oxon RG8 7SR, Royaume-Uni;

### Cinquième résolution

Suite aux résolutions prises ci-dessus, il est décidé de remplacer les statuts de la société déjà existants par de nouveaux statuts, de la façon suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>. Préambule.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Kalle Luxembourg S.à r.l." qui sera régie par les lois luxembourgeoises relatives à une telle entité (la "Société"), et en particulier la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues par la Loi et par les Statuts.

2.3 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société au sein de la Ville de Luxembourg.

#### **Art. 3. Objet.**

3.1 L'objet de la Société est d'acquérir, vendre ou disposer de toute autre façon, et détenir, directement ou indirectement, des intérêts dans des entités luxembourgeoises et/ou étrangères, notamment par le biais de la souscription ou de l'acquisition de tous titres ou droits par voie de participation, d'apport, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière ou d'instruments financiers de dette sous quelque forme que ce soit. La Société peut en outre prendre part à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute entité luxembourgeoise et/ou étrangère.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou tout conseil et support d'ordre général ou stratégique ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, que celui-ci soit substantiel ou non, ou à toutes sociétés qui seraient associés, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (les "Sociétés Liées"), étant entendu que la Société ne conclura aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité susceptible d'être considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société pourra, en particulier, conclure les opérations suivantes, étant entendu que la Société ne conclura aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité susceptible d'être considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

3.3.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et lever des fonds, notamment par l'émission sans appel public à l'épargne de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.3.2 avancer, prêter ou déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, dans les conditions qu'elle pourra considérer comme appropriées, avec ou sans sûretés;

3.3.3 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie de son fonds de commerce ou de ses actifs (présents ou futurs), ou par l'une ou plusieurs de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou des Sociétés Liées, ou de leur Gérant ou directeurs respectifs, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.4 La Société peut réaliser tous investissements ou opérations juridiques, commerciaux, techniques ou financiers, et de manière générale toutes opérations nécessaires à l'accomplissement de son objet social ou toutes opérations visant directement ou indirectement à faciliter l'accomplissement de celui-ci dans tous les secteurs susvisés.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée sans limitation de durée.

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social est fixé à 42.000.000,- EUR (quarante deux millions d'euros) composé pour 40.000.000,- EUR (quarante millions d'euros) de Parts Sociales de Préférence de la Société d'1,- EUR (un euro) chacune et pour 2.000.000,- EUR (deux millions d'euros) de Parts Sociales Ordinaires de la Société d'1,- EUR (un euro) chacune.

5.2 En complément du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute part sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux à moins qu'il n'en soit disposé autrement dans les Statuts. Concernant les dividendes et à la Liquidation (telle que définie à l'article 15), les Parts Sociales de Préférence de la Société ont le même rang de priorité entre elles et sont prioritaires par rapport aux Parts Sociales Ordinaires de la Société, tel que précisé dans les Statuts.

## Art. 6. Distributions.

6.1 Les bénéfiques au titre d'un exercice social, après déduction des frais généraux et d'exploitation, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

6.2 Du bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour-cent seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour-cent du capital social émis de la Société.

6.3 Les titulaires des Parts Sociales de Préférence de la Société (les "Associés de Préférence de la Société") ont le droit de recevoir, à la fin de l'exercice social concerné et sur la base des fonds et des actifs de la Société légalement distribuables, en priorité et par préférence à tout dividende, déclaration ou paiement dû au titre des Parts Sociales Ordinaires de la Société (le "Dividende des Parts Sociales Ordinaires de la Société"), un dividende cumulatif en numéraire ou en nature pour chaque Part Sociale de Préférence de la Société détenue correspondant à un montant de 12% de la valeur nominale de chaque Part Sociale de Préférence de la Société, à un taux annuel (le "Dividende des Parts Sociales de Préférence") ainsi calculé:

Dividende des Parts Sociales de Préférence  
=

$$(12\% \text{ de la Valeur Nominale} \times (\text{multipliée par}) \text{ le nombre d'Années})$$

- (moins)  
Dividendes Distribués

Où:

- "Valeur Nominale" signifie, lors de la décision de distribution du Dividende des Parts Sociales de Préférence, la valeur nominale des Parts Sociales de Préférence de la Société au moment de leur émission, sous réserve, selon les cas, de l'ajustement fait à cette valeur nominale en cas de modification de la valeur nominale (e.g., division de la valeur nominale, augmentation de la valeur nominale), de manière à ce que la valeur nominale d'une Part Sociale de Préférence de la Société avant la réalisation d'une telle modification soit égale au montant global de la valeur nominale de la part sociale reçue en échange de la Part Sociale de Préférence de la Société concernée détenue par l'Associé de Préférence de la Société;

- "Années" signifie tout exercice social clos depuis la première émission par la Société de la Part Sociale de Préférence de la Société concernée (la "Date d'Emission Originale") jusqu'à la date de mise en paiement du Dividende de la Part Sociale de Préférence attaché à la Part Sociale de Préférence de la Société concernée;

- "Dividendes distribués" signifie tout dividende antérieurement distribué et donc payé aux Associés de Préférence de la Société au titre du Dividende de la Part Sociale de Préférence.

SOUS RESERVE que le Dividende des Parts Sociales de Préférence au titre de l'Année dont relève la Date d'Emission Originale soit réduit au pro rata par référence à la proportion entre la durée qui court de la Date d'Emission Originale jusqu'à la fin de l'Année et l'Année Entière.

6.4 Ainsi, si, lors d'un exercice social, (i) les bénéfiques distribuables sont inférieurs audit Dividende de la Part Sociale de Préférence, ou (ii) une majorité d'Associés décide de ne pas distribuer un dividende (en particulier le Dividende de la Part Sociale de Préférence tel que défini ci-avant) ou seulement une partie du Dividende de la Part Sociale de Préférence, tout ou partie du Dividende de la Part Sociale de Préférence non octroyé et distribué lors d'un exercice social déterminé sera dû lors de l'exercice social suivant et ajouté au Dividende de la Part Sociale de Préférence dû au titre de l'année suivante. Ce mécanisme est applicable de la même manière d'année en année.

6.5 Les Associés de Préférence de la Société n'ont droit à aucun autre dividende, hormis le Dividende de la Part Sociale de Préférence.

6.6 Toute somme restant disponible et pouvant être distribuée au niveau de la Société, s'il y a lieu, est distribuée au prorata des détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de la Société. La décision de distribuer des fonds et la détermination du montant de cette distribution seront effectuées par un vote à la majorité des Associés.

6.7 Nonobstant les stipulations précédentes, sous réserve de l'accord de Silverfleet, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance peut décider de proposer le versement d'acomptes sur dividendes au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfiques réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfiques reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts (ii) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, en tenant compte des actifs de la Société; et (iii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfiques effectivement réalisés devront être remboursées par le ou les Associé(s).

## Art. 7. Gérance.

7.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés. Dans le cas d'un seul gérant, il est dénommé ci-après le "Gérant Unique". En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") et chaque Gérant sera nommé en tant que Gérant de catégorie A ou Gérant de catégorie B.

7.2 Silverfleet est autorisée à proposer, pour nomination, un ou plusieurs Gérant de catégorie A sur une liste de candidats établie par Silverfleet parmi lesquels l'assemblée générale des Associés nommera un ou plusieurs gérants.

7.3 Une majorité d'Associés est autorisée à proposer, pour nomination, un ou plusieurs Gérant(s) de catégorie B sur une liste de candidats établie par une majorité d'Associés parmi lesquels l'assemblée générale des Associés nommera ces gérants (tous étant désignés comme les "Gérants Investisseurs").

7.4 Les Investisseurs ERISA sont autorisés à proposer, pour nomination, un Gérant de catégorie B sur une liste de candidats établie par les Investisseurs ERISA parmi lesquels l'assemblée générale des Associés nommera un Gérant.

7.5 Silverfleet est autorisée à proposer, pour nomination, un des Gérants comme président et le Conseil de Gérance nommera ce Gérant comme président du Conseil de Gérance (désigné comme le "Président").

7.6 Tout Gérant peut être démis de ses fonctions ad nutum et sans motif à une majorité de 50 % (cinquante pour-cent) plus une voix des votes lors d'une réunion des Associés. Nonobstant la phrase précédente (i) le droit d'une ou plusieurs partie(s) de proposer, pour nomination, un candidat au Conseil de Gérance inclut le droit de proposer la révocation ou la suspension de tout Gérant nommés conformément aux Articles 7.2 à 7.5, suite à la nomination par cette ou ces partie(s) et (ii) les stipulations des Articles 7.2 à 7.5 sont applicables mutatis mutandis au remplacement d'un Gérant.

7.7 Le non exercice par Silverfleet ou tout Investisseur ERISA de leur droit de nommer des Gérants conformément au présent Article 7 ne constitue pas une quelconque renonciation ou une diminution de ce droit. Si des particuliers élus Gérants conformément à l'Article 7 ne sont pas disposés à ou sont incapables d'exercer leur fonction, ou cessent d'exercer leur fonction, le remplaçant est nommé conformément au présent Article.

7.8 Tout Associé, qui a le droit de proposer un Gérant pour nomination, a également le droit de nommer et de révoquer un observateur du Conseil de Gérance de la Société par Gérant proposé à la nomination par lui conformément au présent Article 7, tel qu'applicable (chacun étant un "Observateur") étant entendu que si cet Associé cesse d'avoir le droit de proposer pour nomination un Gérant conformément au présent Article 7, tel qu'applicable, ses droits de nommer un Observateur conformément à l'Article 7.8 cesseront également, au même titre qu'il devra révoquer tout Observateur ainsi nommé.

7.9 L'Observateur reçoit toutes les informations, correspondances et documents en rapport avec et/ou concernant des questions à prendre en considération et/ou traitées lors des réunions du Conseil de Gérance qu'un Gérant peut raisonnablement prétendre recevoir, et est en droit de recevoir ces informations (notamment les convocations aux réunions) au moment où l'Associé est en droit de les recevoir. Avec l'accord unanime des Gérants, chaque Observateur est autorisé à participer et à s'exprimer lors des réunions du Conseil de Gérance mais n'est pas autorisé ni à voter ni à être considéré comme un membre de ce Conseil de Gérance, ni même être pris en compte dans le quorum de la réunion du Conseil de Gérance.

#### **Art. 8. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance.**

8.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 7 et 9 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

8.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts sont de la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**Art. 9. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants (incluant au moins un Gérant de catégorie A) ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par deux Gérants (incluant au moins un Gérant de catégorie A).

#### **Art. 10. Délégation et mandataire du gérant unique ou du conseil de gérance.**

10.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires/comités ad hoc pour des tâches déterminées.

10.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance détermine(nt) les responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire/comité, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

#### **Art. 11. Réunions et Décisions du conseil de gérance.**

11.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le Président du Conseil de Gérance de la Société ou par deux autres Gérants, sur demande du Président ou de deux autres Gérants.

11.2 La convocation à la réunion, accompagnée des détails du lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour des questions à traiter, doit parvenir à tous les Gérants au minimum 10 Jours Ouvrés avant la tenue de la réunion. Si (i) le Président considère qu'une affaire urgente doit être traitée, ou (ii) si l'accord écrit préalable d'une majorité d'Associés a été obtenu, le délai de convocation à la réunion du Conseil de Gérance peut être réduit à cinq Jours Ouvrés.

11.3 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

11.4 Tout Gérant peut agir lors de toute réunion du Conseil de Gérance en donnant procuration par écrit, par télégramme, par télécopie, par courrier électronique ou par la poste à un autre Gérant pour le représenter. Un Gérant peut également nommer un autre Gérant pour le représenter par téléphone en confirmant par la suite par écrit.

11.5 A condition que le Président ou deux Gérants estiment qu'il y a urgence, l'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est par exception autorisée sous réserve du respect des stipulations de l'Article 11.6 et si (i) chaque Gérant participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie et si (ii) ce procédé est initié à partir du Luxembourg, chaque Gérant participant étant réputé être présent à la réunion et étant habilité à prendre part au vote via la vidéo ou le téléphone.

11.6 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions si (i) une majorité de Gérants de la Société est physiquement présente ou représentée à Luxembourg et (ii) le nombre des Gérants de catégorie A présents ou représentés est au moins équivalent au nombre des Gérants de catégorie B présents ou représentés, faute de quoi la réunion du Conseil de Gérance concernée sera nulle. Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité simple. Aucun Gérant, y compris le Président, n'a de voix prépondérante.

11.7 Si le quorum mentionné au paragraphe 11.6 n'est pas atteint à l'une quelconque des réunions du Conseil de Gérance de la Société, la réunion considérée sera ajournée de cinq Jours Ouvrés. Le quorum mentionné au paragraphe 11.6 doit être atteint à l'une quelconque des réunions ajournées.

11.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

#### **Art. 12. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés.**

12.1 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Une voix est attachée à chaque Part Sociale.

12.2 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux assemblées à convoquer. La convocation à l'assemblée générale des Associés accompagnée d'une note sur le lieu ainsi que l'ordre du jour devra être envoyé aux Associés avec un préavis minimum de dix Jours Ouvrés.

12.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

12.4 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

12.5 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en désignant par écrit (ou par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

12.6 Sauf dispositions légales ou statutaires contraires, les décisions collectives ne sont valablement prises que si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

12.7 Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales de la Société, sous réserve de toutes autres dispositions légales. En outre, toute Cession de Parts Sociales de la Société à une personne qui n'est pas, à l'instant considéré, un Associé de la Société ainsi que toute nouvelle émission de Parts Sociales de la Société requièrent l'approbation d'Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales de la Société.

#### **Art. 13. Exercice social.**

13.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

13.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance prépare un bilan, un compte de résultat et un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

13.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits bilan, compte de résultat et inventaire au siège social de la Société.

#### **Art. 14. Droits des investisseurs Erisa.**

14.1 Chaque Investisseur ERISA a le droit:

14.1.1 d'obtenir des copies fidèles et conformes de tout document, rapport, information financière et autre information concernant la Société et ses filiales, sur demande raisonnable de l'Investisseur ERISA;

14.1.2 de consulter et de conseiller la gérance de la Société et ses filiales en temps utile et sur toute matière concernant les opérations de la Société et ses filiales, sur demande de l'Investisseur ERISA;

14.1.3 d'échanger des vues sur les affaires, les finances et les comptes de la Société et de ses filiales avec les directeurs, gérants et comptables extérieurs de la Société et de ses filiales en temps utile sur demande de l'Investisseur ERISA; et

14.1.4 de visiter et d'inspecter chaque propriété et équipement de la Société et de ses filiales, notamment les livres comptables, en temps utile sur demande de l'Investisseur ERISA.

14.2 En complément des droits visés à l'Article 14.1, la Société accepte de communiquer à chaque Investisseur ERISA:

14.2.1 dès qu'ils sont disponibles et au plus tard 45 jours à compter de la fin des trois premiers trimestres de chaque exercice social de la Société (commençant au trimestre clos au 31 mars 2010), les bilans non audités de German BidCo à la fin de chacune des périodes concernées et les comptes de résultat et cash flow non audités de German BidCo à la fin de la période concernée préparés selon les principes comptables applicables généralement acceptés et mis en oeuvre de manière cohérente, sauf dispositions contraires ci-après, et sous réserve d'absence d'information citée en note de bas de page et des ajustements de fin d'année; et

14.2.2 dès qu'ils sont disponibles et au plus tard 180 jours à compter de la clôture de chaque exercice social de la Société, un bilan consolidé de la Société et de ses filiales à la date de la clôture dudit exercice social et les comptes de résultats et cash flow consolidés de la Société et de ses filiales pour l'exercice clos préparés selon les principes comptables applicables généralement acceptés et mis en oeuvre de manière cohérente, sauf dispositions contraires ci-après, ensemble avec un rapport d'audit délivré par un conseil de dimension nationale bénéficiant d'une réputation établie.

14.3 La Société accepte de prendre en compte, de bonne foi, les recommandations des représentants de chaque Investisseur ERISA concernant les matières pour lesquelles l'Investisseur ERISA est consulté, tel que décrit plus haut, reconnaissant que la prise de décision finale concernant ces matières relève de la Société.

14.4 Nonobstant toute stipulation contraire, la Société est en droit de supprimer l'accès à tout document ou toute réunion, en partie ou en totalité, aux représentants désignés d'un Investisseur ERISA (autres que ceux qui peuvent être présents au Conseil) si et seulement dans la mesure où la Société estime, après avis d'un conseiller, qu'une telle exclusion est raisonnable et nécessaire pour préserver le secret professionnel de la Société et de ses filiales, ou pour protéger des informations hautement confidentielles dont elle est propriétaire (à moins que les représentants désignés d'un Investisseur ERISA aient conclu un accord de confidentialité dans des termes raisonnablement satisfaisants pour la Société).

14.5 Les droits des Investisseurs ERISA décrits dans cet Article 14 sont nuls et sans effet dès lors que l'Investisseur ERISA cesse d'être titulaire de Parts Sociales.

#### **Art. 15. Rachat, Dissolution et Liquidation.**

15.1 A moins que tous les détenteurs des Parts Sociales de Préférence de la Société en décident autrement par écrit, un rachat total de toutes les Parts Sociales de Préférence de la Société sera effectué avant une Vente pour un montant par Part Sociale de Préférence de la Société équivalent à:

Valeur Nominale (telle que définie à l'Article 6.3)

+ (plus)

un montant égal à 12% de la Valeur Nominale multiplié par le nombre d'exercice social clos depuis la Date d'Emission Originale (telle que définie à l'Article 6.3) jusqu'à la date de rachat

+ (plus)

un montant égal à 12% de la Valeur Nominale divisée par le nombre de jours courus depuis la date de clôture du dernier exercice social jusqu'à la date (incluse) de rachat et multipliée par 365 (jours)

- (moins)

le montant de chaque Dividende de Part Sociale de Préférence déjà distribué et payé aux Associés de Préférence de la Société.

SOUS RESERVE que le montant au titre de l'Année dont relève la Date d'Emission Originale soit réduit au pro rata par référence à la proportion entre la durée qui court de la Date d'Emission Originale jusqu'à la fin de l'Année et l'Année Entière.

15.2 La Société ne peut être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ni de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

15.3 La liquidation de la Société est décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

15.4 La liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui déterminent leurs pouvoirs et rémunérations.

15.5 En cas de dissolution et liquidation de la Société ("Liquidation"), les Associés de Préférence de la Société ont le droit de recevoir sur les actifs de la Société légalement distribuables à ses Associés, imputés sur le capital, les réserves ou les revenus, avant tout paiement effectué au profit des détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de la Société (les "Associés de Parts Sociales Ordinaires de la Société"), un montant par Part Sociale de Préférence de la Société (le "Prix de Liquidation de Préférence") égal à:

Valeur Nominale (telle que définie à l'Article 6.3)

+ (plus)

un montant égal à 12% de la Valeur Nominale multiplié par le nombre d'exercice social clos depuis la Date d'Emission Originale (telle que définie à l'Article 6.3) jusqu'à la date de Liquidation

+ (plus)

un montant égal à 12% de la Valeur Nominale multipliée par le nombre de jours courus depuis la date de clôture du dernier exercice social jusqu'à la date (incluse) de Liquidation et divisée par 365 (jours)

- (moins)

le montant de chaque Dividende de Part Sociale de Préférence déjà distribué et payé aux Associés de Préférence de la Société.

SOUS RESERVE que le montant au titre de l'Année dont relève la Date d'Emission Originale soit réduit au pro rata par référence à la proportion entre la durée qui court de la Date d'Emission Originale jusqu'à la fin de l'Année et l'Année Entière.

15.6 Si, à la Liquidation, les actifs de la Société distribuables aux Associés sont insuffisants pour payer aux Associés de Préférence de la Société le montant total de ce qui est dû à chacun d'eux, alors ces actifs seront répartis entre les Associés de Préférence de la Société, selon la même proportion que ce qui aurait été reçu par eux si les sommes avaient été payées en totalité.

15.7 Les Associés de Préférence de la Société n'ont droit à aucun autre droit de liquidation, hormis le Prix de Liquidation de Préférence.

**Art. 16. Droit applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

**Art. 17. Définitions et Interprétation.**

17.1 Dans les présents Statuts, les termes et expressions suivants ont les significations suivantes (sauf lorsque le contexte impose une autre signification):

"Associé"	signifie un titulaire de Parts Sociales inscrit dans les registres;
"ERISA"	signifie le United States Employee Retirement Income Security Act de 1974;
"Gérant(s)"	signifie le(s) Gérant(s) de la Société au moment considéré;
"German BidCo"	signifie Blitz 09-357 GmbH (redénomination en Botero I GmbH) une société de droit allemand (immatriculée sous le numéro HR B 180754 auprès du Tribunal Local de Munich);
"Groupe Silverfleet"	signifie Silverfleet, toute Société Apparentée Silverfleet et toute personne gérée ou conseillée par Silverfleet ou toute Société Apparentée Silverfleet, à l'exclusion du Groupe Kalle; et "membre du Groupe Silverfleet" doit être interprété de cette manière;
"Investisseurs ERISA"	signifie Silverfleet Capital Partners LP et/ou tout autre Associé qui notifie à tout moment par écrit au Représentant des Investisseurs que lui-même ou l'une de ses entités affiliées a vocation à être une venture capital operating company telle que définie dans les Plan Asset Regulations pour les besoins de l'ERISA;
"Jour Ouvré"	signifie tout jour (excepté les samedis et dimanches) pendant lequel les banques ouvrent généralement au Luxembourg et à Londres pour les opérations bancaires courantes;
"Part Sociale de Préférence de la Société"	signifie une Part Sociale de Préférence de la Société d'une valeur nominale de 1 EUR dans le capital social de la Société, ayant ses droits et soumise aux restrictions stipulées dans les Statuts;
"Part Sociale Ordinaire de la Société"	signifie une Part Sociale Ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 1 EUR dans le capital social de la Société, ayant ses droits et soumise aux restrictions stipulées dans les Statuts;
"Parts Sociales"	signifie toutes les parts sociales et toutes parts qui en proviennent, que ce soit par conversion, consolidation ou subdivision, ou au moyen de droits ou de primes d'émission ou autrement, émises par la Société et en circulation au moment considéré, sauf lorsque le contexte impose une interprétation différente;
"Registre"	signifie le registre des Associés de la Société;
"Silverfleet"	signifie Silverfleet Capital Partners LLP (une limited liability partnership immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro OC321508, ayant son siège social à 1 New Fetter Lane, London EC4Y 1HH) ou toute autre personne pouvant être notifiée à tout moment par écrit à la Société par une majorité d'Associés;
"Société Apparentée Silverfleet"	signifie toute filiale de Silverfleet, toute société holding de Silverfleet et toute autre filiale d'une telle société holding;



105433

"Tiers" signifie toute personne autre qu'un membre du Groupe Silverfleet;  
 "Vente" signifie la vente à un Tiers par Silverfleet et/ou tout autre membre du Groupe Silverfleet de Parts Sociales conduisant à la perte pour les membres du Groupe Silverfleet de la détention de 50% au moins des droits de vote dans la Société;

17.2 Les termes définis ci-dessus ont une signification qui s'applique tant au masculin qu'au féminin et tant au singulier qu'au pluriel.

17.3 Les intitulés sont inclus pour la seule commodité et n'affectent pas l'interprétation des présents Statuts.

17.4 Les références à des personnes englobent des organismes, associations et sociétés de personnes dotés ou non de la personnalité morale."

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présents actes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 3.400,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont le présent acte notarié est établi au Luxembourg, le jour, mois et an en tête de cet acte.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 18 septembre 2009. Relation: LAC/2009/37903. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

*Le Receveur ff. (signé):* Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 02 octobre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009135714/851.

(090164081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**Pure-Marine SA, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 127.103.

Par la présente, nous vous informons de la dénonciation de la domiciliation de la société PURE-MARINE SA (LB 127.103), qui jusqu'alors était domiciliée par VITEC SA au 14, rue Joseph Tockert, L-2620 Luxembourg.

Cette dénonciation de domiciliation est à effet immédiat.

Réquisition est faite ce jour pour la publication de cette décision auprès du RCSL.

Luxembourg, le 26 octobre 2009.

Eric AUBRY

*Administrateur Délégué*

Référence de publication: 2009135990/13.

(090164168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**European Business Network S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5820 Fentange, 2A, rue Adolphe Diederich.

R.C.S. Luxembourg B 60.461.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EUROPEAN BUSINESS NETWORK S.A.*

Anthony J. Nightingale

Référence de publication: 2009136069/11.

(090163976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**Mayo Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

R.C.S. Luxembourg B 84.814.

La soussignée, CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la domiciliation respectivement l'établissement du siège de la société MAYO HOLDING Sarl

R.C. Luxembourg Section B Numéro 84.814 prend fin le 20 octobre 2009

et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

Richard G.F. Turner

*Expert-Comptable et Réviseur d'Entreprises agréé*

Référence de publication: 2009135989/15.

(090164188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---

**HPH Investments (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 114.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009134959/10.

(090162722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**Il Cantuccio s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 14, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 27.344.

*Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 30 septembre 2009 à 11 heures.*

*Extrait des résolutions*

- 1) L'assemblée révoque Monsieur Maellaro Antonio comme gérant technique avec effet au 30 septembre 2009.
- 2) L'assemblée accepte la démission de Monsieur Presti Adriano, demeurant à 18 rue de Luxembourg L-8360 Goeztingen comme gérant administratif avec effet au 30 septembre 2009 et le nomme nouveau gérant avec effet au 01 octobre 2009 pour une durée indéterminée

3) Monsieur Presti Adriano représentera la société avec sa seule signature.

Fait à Luxembourg, le 30 septembre 2009.

Référence de publication: 2009134957/16.

(090162470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**Mapenti Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4845 Rodange, 15, rue Joseph Philippart.

R.C.S. Luxembourg B 54.107.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2009134833/11.

(090162166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**Hutchison Port Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 130.429.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009134960/10.

(090162729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

**Mapenti Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4845 Rodange, 15, rue Joseph Philippart.

R.C.S. Luxembourg B 54.107.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2009134840/11.

(090162170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

**Mapenti Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4845 Rodange, 15, rue Joseph Philippart.

R.C.S. Luxembourg B 54.107.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2009134843/11.

(090162171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

**WIGO-FIT, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 58, rue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 140.079.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*La Gérance*

Référence de publication: 2009134863/11.

(090162163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

**Hutchison 3G Enterprises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 77.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009134939/10.

(090162685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

**Carbofin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 47.207.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.10.2009.  
FIDUCIAIRE FERNAND FABER  
Société Anonyme  
CABINET D'EXPERTS COMPTABLES  
Printz N.

Référence de publication: 2009134903/14.

(090162211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**Société Anonyme Immobilière A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 41.571.

Le bilan au 31 décembre 2008 de la société SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE A.G. a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.10.2009.  
FIDUCIAIRE FERNAND FABER  
Société Anonyme  
CABINET D'EXPERTS COMPTABLES  
Printz N.

Référence de publication: 2009134905/15.

(090162209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**WestLB Mellon Longitude Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 82.648.

Le bilan de la Société au 31 mars 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
*Pour WESTLB MELLON LONGITUDE FUND*  
The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.  
Peter BUN / Luc Bieber

Référence de publication: 2009134918/13.

(090162841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**Rabi & S S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 142.215.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour HOOGEWERF & CIE*  
Signature  
Agent domiciliaire

Référence de publication: 2009134940/12.

(090162185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**Compagnie Financière Saint Paul S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 65.275.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.10.2009.  
FIDUCIAIRE FERNAND FABER  
Société Anonyme  
CABINET D'EXPERTS COMPTABLES  
Printz N.

Référence de publication: 2009134893/14.

(090162223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

**Paracas Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 142.205.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.10.2009.  
FIDUCIAIRE FERNAND FABER  
Société Anonyme  
CABINET D'EXPERTS COMPTABLES  
Printz N.

Référence de publication: 2009134895/14.

(090162221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

**Duemme Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 65.834.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 20 octobre 2009.

Signatures.

Référence de publication: 2009134914/10.

(090162178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

**MT Advertising S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 148.736.

STATUTES

In the year two thousand and nine, on the sixteenth day of October,  
Before Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

Appeared the following:

WPVQ Enterprises Limited, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with registered office at 3<sup>rd</sup> Floor, Geneva Place Waterfront Drive, P.O Box 3175 Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Companies Register of the British Virgin Islands under number 284515,

here represented by Mr Gaël CASTEX, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy, which, after having been initialled and signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such party, represented as above stated, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which it declares to establish as follows:

## Chapter I. Form, Corporate name, Registered office, Object., Duration

**Art. 1. Form, Corporate Name.** There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the "Articles").

The Company exists under the name of "MT Advertising S.à r.l."

**Art. 2. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg. The Manager or, as the case may be, the Board of Managers is authorised to change the address of the Company's registered office inside the municipality of the Company's registered office.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers.

In the event that in the view of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with the said office or between the said office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the end of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

**Art. 3. Corporate Object.** The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

This includes, but is not limited to, investment in, acquirement of, disposal of, granting or issuing (without a public offer) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including, but not limited to, shares of capital stock, limited partnership interests, limited liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person. The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the providing of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so falls within the Company's best interest and does not trigger any license requirements.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation and engage in such other activities as the Company deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of the foregoing.

Notwithstanding the above, the Company shall not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity which would be considered as a regulated activity or that would require the Company to have any other license.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## Chapter II. Share capital, Shares

**Art. 5. Share Capital.** The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares, with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

In addition to the share capital, a premium account may be set up, into which any premium paid on any share in addition to the par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** All the shares will be and remain in registered form.

When the Company is composed of a sole shareholder, the sole shareholder may freely transfer its/her/his shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely only amongst shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

The transfer of shares shall take place by notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned. Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to the relevant share until that common representative has been appointed.

**Art. 7. Increase and Reduction of the Share Capital**

The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced once or several times by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles.

**Chapter III. Management, Board of managers, Auditors**

**Art. 8. Management.** The Company shall be managed by one or several managers, whether shareholders or not (the "Manager(s)"). If several Managers have been appointed, the Managers will constitute a board of managers (the "Board of Managers").

The Manager(s) shall be appointed by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine their number, their remuneration and the limited or unlimited duration of their mandate. The Managers will hold office until their successors are elected. They may be reelected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may decide to qualify the appointed Managers as Class A Managers and Class B Managers.

Even after the term of their mandate, the Manager(s) shall not disclose Company information which may be detrimental to the Company's interests, except when such a disclosure is mandatory by law.

**Art. 9. Meetings of the Board of Managers.** If the Company is composed of one sole Manager, the latter will exercise the power granted by the Law to the Board of Managers.

The Board of Managers will appoint a chairman (the "Chairman") from among its members. It may also appoint a secretary, who need not be a Manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the shareholder(s).

The Board of Managers will meet upon notice given by the Chairman or upon request of any Manager. The Chairman will preside at all meetings of the Board of Managers. In her/his absence the Board of Managers may appoint another Manager as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four hours' written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the place, the date, time and agenda of the meeting.

The notice may be waived by unanimous written consent by all Managers at the meeting or otherwise. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Every board meeting shall be held in Luxembourg or such other place indicated in the notice.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing another Manager as her/his representative.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of a majority of the Managers holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at the relevant meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such methods of participation are to be considered as equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

**Art. 10. Minutes of Meetings of the Board of Managers.** The minutes of the meeting of the Board of Managers or, as the case may be, of the written decisions of the sole Manager, shall be drawn up and signed by all Managers present at the meeting or, as the case may be, by the sole Manager. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts thereof shall be certified by the sole Manager or, as the case may be, by the Chairman of the Board of Managers or by any two Managers.

**Art. 11. General Powers of the Managers.** The Manager or, as the case may be, the Board of Managers is vested with the broadest powers to act on behalf of the Company and to perform or authorise all acts of administrative or disposal nature, necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Law to

the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers.

**Art. 12. Delegation of Powers.** The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may confer certain powers and/or special mandates to any member(s) of the Board of Managers or to any other person(s), who need not be a Manager or a Shareholder of the Company, acting either alone or jointly, under such terms and with such powers as the Manager or, as the case may be, the Board of Managers shall determine. The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may also appoint one or more advisory committees and determine their composition and purpose.

**Art. 13. Representation of the Company.** In case only one Manager have been appointed, the Company will be bound toward third parties by the sole signature of that Manager as well as by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom the Manager has delegated such signatory power, within the limits of such power. In case the Company be managed by a Board of Managers, subject to the following, the Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two Managers as well as by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom the Board of Managers has delegated such signatory power, within the limits of such power.

Notwithstanding the above, if the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders has appointed one or several Class A Managers and one or several Class B Managers, the Company will be bound towards third parties only by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager, as well as by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom the Board of Managers has delegated such signatory power, within the limits of such power.

**Art. 14. Conflict of Interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the sole fact that any one or more duly authorised representatives of the Company, including but not limited to any Manager, has a personal interest in, or is a duly authorised representative of said other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any duly authorised representatives of the Company, including but not limited to any Manager, who serves as a duly authorised representative of any other company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business, shall not for that sole reason, be automatically prevented from considering and acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Manager has any personal interest in any transaction to which the Company is a party, other than transactions falling within the scope of the day-to-day management of the Company, concluded in the Company's ordinary course of business and at arm's length, s/he shall inform the Board of Managers of any such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction. Any such transaction and such Manager's interest therein shall be reported to the sole shareholder or, as the case may be, to the next general meeting of shareholders. When the Company is composed of a sole Manager, any transaction to which the Company shall become a party, other than transactions falling within the scope of the day-to-day management of the Company, concluded in the Company's ordinary course of business and at arm's length, and in which the sole Manager has a personal interest which is conflicting with the Company's interest therein, the relevant transaction shall be approved by the sole shareholder.

**Art. 15. Indemnification.** The Company shall indemnify any Manager and his heirs, executors and administrators, for expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or procedure to which he may be made a party by reason of his being or having been a Manager, or at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except for such action, suit or procedure in relation to matters for which he be held liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall only be provided for matters that the Company has been advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights which the relevant person may be entitled to.

**Art. 16. Audit.** Except if the Company's annual accounts are audited by an independent auditor in accordance with the requirements of the Law, the supervision of the operations of the Company may be, and shall be, if the Company has more than twenty-five (25) shareholders, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors or, as the case may be, the independent auditor, if any, shall be appointed by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine the number of statutory auditors, if applicable, the remuneration of the statutory or independent auditor and the duration of their mandate. The auditors will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders.

#### Chapter IV. Meetings of shareholders

**Art. 17. Annual General Meeting.** The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the first Monday of November of each year, at 10 a.m.. If such day is not a business day in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.



**Art. 18. Other General Meetings of Shareholders.** The shareholders may hold general meetings of shareholders to be convened in compliance with the Law by the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, by the auditor(s), if any, or by shareholders owning more than half of the share capital of the Company.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, general meetings of shareholders are not compulsory and the shareholders may cast their vote on the proposed resolutions in writing.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad only if, in the discretionary opinion of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, circumstances of force majeure so require.

**Art. 19. Powers of the Meeting of Shareholders.** Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

The general meeting of shareholders shall have the powers vested to it by the Law and by these Articles.

**Art. 20. Procedure. Vote.** The general meeting of shareholders will meet upon notice given by the Manager or, as the case may be, by the Board of Managers, by the auditor(s), if any, or by shareholders owning more than half of the share capital of the Company made in compliance with the Law and the present Articles.

The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the date, time, place and agenda of the meeting.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing in writing or by fax another person as her/his proxy who need not be a shareholder.

One or several shareholders may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman of the Board of Managers or, in his absence, by any other person appointed by the general meeting of shareholders.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary. The general meeting of shareholders shall appoint one or several scrutineer(s). The chairman of the general meeting of shareholders together with the secretary and the scrutineer(s) so appointed, form the bureau of the general meeting. An attendance list indicating the name of the shareholders, the number of shares held by them and, if applicable, the name of their representative, is drawn up and signed by the bureau of the general meeting of the shareholders or, as the case may be, their representatives.

One vote is attached to each share, except otherwise provided for by the Law. Except as otherwise required by the Law or by the present Articles, any amendment to the present Articles shall be approved by shareholders (i) being a majority of the shareholders in number and (ii) representing three-quarters of the corporate capital.

Except as otherwise required by the Law or by the present Articles, all other resolutions will be taken by shareholders representing more than half of the share capital of the Company. In case the quorum is not reached at the first meeting, the members shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

**Art. 21. Minutes of Shareholders Resolutions.** Minutes of the written decisions of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meetings of shareholders shall be drawn up and signed by the sole shareholder or, as the case may be, by the bureau of the meeting. Copies or extracts of the minutes of the resolutions passed by sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders shall be certified by the sole Manager or, as the case may be, by the Chairman of the Board of Managers or by any two Managers.

## Chapter V. Financial year, Distribution of profits

**Art. 22. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of the month of July and ends on the last day of the month of June of the following year.

**Art. 23. Approval of Annual Accounts.** At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, shall draw up the annual accounts of the Company in accordance with the Law and submit them, if applicable, to the auditor(s) for review and to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or his representative may inspect the annual accounts at the registered office of the Company as provided for by the Law.

**Art. 24. Allocation of Profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be allocated. It/s/he may decide to use the whole or part of the remainder to existing losses, if any, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholder(s) as dividend.

**Art. 25. Interim Dividends.** The Manager or, as the case may be, the Board of Managers is authorised to pay out interim dividends, provided that current interim accounts have been drawn-up and that said interim accounts show that the Company has sufficient available funds for such a distribution.

#### Chapter VI. Dissolution, Liquidation of the company

**Art. 26. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided for by the Law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the outstanding debts of and charges against the Company, including taxes and expenses pertaining to the liquidation process, the remaining net assets of the Company shall be distributed equally to the shareholders pro rata to the number of the shares held by them.

#### Chapter VII. Applicable law

**Art. 27. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable Law.

##### *Subscription and Payment*

The Articles having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed and fully paid in cash the number of shares mentioned hereafter:

Shareholders	Number of shares	Subscribed capital
WPVQ Enterprises Limited, mentioned above . . . . .	12,500	12,500.-
Total: . . . . .	12,500	12,500.-

Proof of such payment has been given to the undersigned notary who states that the conditions set forth in article 183 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

##### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately EUR 1,100.-.

##### *Transitory Provisions*

The first financial year will begin on the present date and will end on 30 June 2010.

##### *Extraordinary general meeting*

The above mentioned shareholder(s), representing the entire subscribed capital, immediately passed the following resolutions:

1. Resolved to set at one (1) the number of Managers and further resolved to appoint the following as sole Manager for a unlimited period

- Manacor (Luxembourg) S.A, a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B9098.

2. Resolved that the registered office shall be at 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with the notary this original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux-mille neuf, le seize octobre,

Par devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg),

A comparu:

WPVQ Enterprises Limited, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à 3<sup>rd</sup> Floor, Geneva Place Waterfront Drive, P.O Box 3175 Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée auprès du Registre des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 284515,

ici représentée par Mr Gaël CASTEX, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration, qui après avoir été paraphée et signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, sera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Lequel comparant, représenté comme décrit ci-dessus, a requis le notaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer:

## Chapitre I<sup>er</sup>. Forme, Dénomination sociale, Siège, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination Sociale.** Il est formé par le(s) souscripteur(s) et toutes les personnes qui pourraient devenir détenteurs des parts sociales émises ci-après, une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adopte la dénomination "MT Advertising S.à r.l."

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social est établi à Luxembourg Ville. Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance, est autorisé à changer l'adresse du siège social de la Société à l'intérieur de la ville mentionnée ci-dessus.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance.

Au cas où le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et des personnes à l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi du Grand-Duché de Luxembourg.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations, sous n'importe quelle forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatives à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède. Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation spécifique.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Chapitre II. Capital social, Parts sociales

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (EUR 12.500,-) parts sociales ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour payer les

parts sociales que la Société pourrait racheter des associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale sera et restera sous forme nominale.

Lorsque la Société est composée d'un associé unique, l'associé unique peut transmettre ses parts librement.

Si la Société est composée de plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles uniquement entre associés. Dans cette situation, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. La cession de parts sociales doit être documentée dans un acte notarié ou sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été correctement signifiées à la Société ou acceptées par la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société. Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun nommé ou non parmi eux. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à la part sociale concernée et ce jusqu'à la nomination d'un mandataire commun.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital Social.** Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorités exigées pour toute modification des statuts par ces Statuts ou, le cas échéant, par la Loi.

### Chapitre III. Gérance, Commissaires aux comptes

**Art. 8. Gérance.** La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés (le(s) "Gérant(s)"). Si plusieurs Gérants ont été nommés, les Gérants vont constituer un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

Le(s) Gérant(s) est/sont nommé(s) par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, qui fixe leur nombre, leur rémunération et le caractère limité ou illimité de leur mandat. Le(s) Gérant(s) restera/ resteront en fonction jusqu'à la nomination de leur successeur. Il(s) peut/peuvent être renommé(s) à la fin de leur mandat et peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés peut décider de qualifier les Gérants nommés en Gérant de Catégorie A et en Gérants de Catégorie B.

Le(s) Gérant(s) ne révélera/révéleront pas, même après le terme de leur mandat, les informations concernant la Société à leur disposition, dont la révélation pourrait porter préjudice aux intérêts de la Société, excepté lorsqu'une telle révélation est obligatoire par la loi.

**Art. 9. Réunions du Conseil de Gérance.** Si la Société est composée d'un seul Gérant, ce dernier exerce le pouvoir octroyé par la Loi au Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance choisira parmi ses membres un président (le "Président"). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des associés.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président ou à la demande d'un Gérant. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, sauf qu'en son absence, le Conseil de Gérance désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées à une telle réunion un autre président pro tempore.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de toutes les personnes autorisées à participer, un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les Gérants avec un préavis d'au moins vingt-quatre heures. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit de chaque Gérant donné à la réunion ou autrement. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Gérance. Toute réunion du Conseil de Gérance se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit un autre Gérant comme son mandataire. Le quorum du Conseil de Gérance est atteint par la présence ou la représentation d'une majorité de Gérants en fonction.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des Gérants présents ou représentés à la réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite par voie circulaire signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

**Art. 10. Procès-verbaux du Conseil de Gérance.** Les procès-verbaux de la réunion du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, les décisions écrites du Gérant Unique, doivent être établies par écrit et signées par tous les Gérants présents

ou représentés ou le cas échéant, par le Gérant unique de la Société. Toutes les procurations seront annexées. Les copies ou les extraits de celles-ci doivent être certifiées par le gérant unique ou le cas échéant, par le Président du Conseil de Gérance ou, le cas échéant, par deux Gérants.

**Art. 11. Pouvoirs des Gérants.** Le Gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour accomplir et autoriser tous les actes d'administration ou de disposition, nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Gérant unique ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance.

**Art. 12. Délégation de Pouvoirs.** Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut conférer certains pouvoirs ou mandats spéciaux à un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance ou à une ou plusieurs autres personnes qui peuvent ne pas être Gérants ou Associés de la Société, agissant seul ou ensemble, selon les conditions et les pouvoirs applicables au Conseil de Gérance ou, le cas échéant, déterminés par le Conseil de Gérance.

Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut aussi nommer un ou plusieurs comités et déterminer leur composition et leur objet.

**Art. 13. Représentation de la Société.** En cas de nomination d'un Gérant unique, la société sera engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle de ce gérant, ainsi que par les signatures conjointes ou la signature unique de toute personne à qui le Gérant a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir. Dans le cas où la Société est gérée par un conseil de gérance et sous réserve de ce qui suit, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de deux gérants ainsi que par la signature unique de toute personne à qui le Conseil de Gérance a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Nonobstant ce qui précède, dans le cas où l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés ont nommé un ou plusieurs Gérants de catégorie A et un ou plusieurs Gérants de catégorie B, la Société sera liée vis-à-vis des tiers uniquement par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B, ainsi que par les signatures conjointes ou la signature unique de toute(s) personne(s) à qui le Conseil de Gérance a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

**Art. 14. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs représentants valablement autorisés de la Société, comprenant mais non limité à tout Gérant, y auront un intérêt personnel, ou en seront des représentants valablement autorisés. Sauf dispositions contraires ci-dessous, tout représentant valablement autorisé de la Société, en ce compris tout Gérant qui remplira en même temps des fonctions de représentant valablement autorisé pour le compte d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour ce seul motif, automatiquement empêché de donner son avis et d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou un fondé de pouvoirs de la Société aurait un intérêt personnel dans une opération à laquelle la Société est partie, autre que les transactions conclues dans le cadre de la gestion journalière de la Société, conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et dans des conditions contractuelles normales, il/elle en avisera le Conseil de Gérance (s'il existe) et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant dans celle-ci seront portés à la connaissance de l'associé unique ou, le cas échéant, à la prochaine assemblée générale des associés. Lorsque la Société est composée d'un seul Gérant, toute transaction à laquelle la Société devient partie, autres que les transactions tombant dans le cadre de la gestion journalière de la Société, conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et dans des conditions contractuelles normales, et dans laquelle le Gérant unique a un intérêt personnel qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, la transaction concernée doit être approuvée par l'associé unique.

**Art. 15. Indemnisation.** La Société doit indemniser tout Gérant et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires, des dépenses raisonnables faites par lui en relation avec toute action, procès ou procédure à laquelle il a pu être partie en raison de sa fonction passée ou actuelle de Gérant, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est associé ou créancière et par laquelle il n'est pas autorisé à être indemnisé, excepté en relation avec les affaires pour lesquelles il est finalement déclaré dans de telles actions, procès et procédures responsable de grosse négligence ou faute grave.

En cas de règlement amiable d'un conflit, des indemnités doivent être accordées uniquement dans les matières en relation avec le règlement amiable du conflit pour lesquelles, selon le conseiller juridique de la Société, la personne indemnisée n'a pas commis une telle violation de ses obligations. Le droit à indemnité ci-avant n'exclut pas d'autres droits que la personne concernée peut revendiquer.

**Art. 16. Révision des comptes.** Sauf si les comptes annuels de la Société sont révisés par un réviseur d'entreprises indépendant conformément aux obligations de la Loi, les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés.

Les commissaires aux comptes ou, le cas échéant, le réviseur d'entreprises indépendant, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminera

leur rémunération et la durée de leur mandat. Les auditeurs resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles à la fin de leur mandat et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

#### Chapitre IV. Assemblée générale des associés

**Art. 17. Assemblée Générale des Associés.** L'assemblée générale annuelle qui doit être tenue uniquement si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, sera tenue au siège social de la société ou à un autre endroit tel qu'indiqué dans la convocation de l'assemblée le 1<sup>er</sup> lundi du moi de novembre de chaque année, à 10H00.

Si ce jour est un jour férié au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 18. Autres Assemblée Générale des Associés.** Les assemblées générales des associés se réunissent en conformité avec la Loi sur convocation des Gérants ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance, subsidiairement du/des commissaire (s) aux comptes, ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société. Si la Société est composée de moins de vingt-cinq (25) associés, les assemblées générales des associés ne sont pas obligatoires et les associés peuvent voter par écrit sur les résolutions proposées.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger seulement si, à l'avis discrétionnaire du Gérant ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance, des circonstances de force majeure l'exigent.

**Art. 19. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.** Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

L'assemblée générale des associés a les pouvoirs lui attribués par la Loi et les présents Statuts.

**Art. 20. Procédure, Vote.** L'assemblée générale des associés se réunit en conformité avec la Loi et les présents Statuts sur convocation du Gérant ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance, subsidiairement, du commissaire aux comptes, ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi, spécifie la date, l'heure, l'endroit et l'ordre du jour de la réunion.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Un ou plusieurs associés peuvent participer à une assemblée par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à l'assemblée.

Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut déterminer toutes les autres conditions devant être remplies pour la participation à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés doit être présidée par le Président du Conseil de Gérance ou, en son absence, par toute autre personne nommée par l'assemblée générale des associés.

Le président de l'assemblée générale des associés doit nommer un secrétaire. L'assemblée générale des associés doit nommer un ou plusieurs scrutateurs. Le président de l'assemblée générale des associés ensemble avec le secrétaire et le (s) scrutateur(s) nommés forment le bureau de l'assemblée générale. Une liste de présence indiquant le nom des associés, le nombre de parts sociales détenues par eux et, si possible, le nom de leur représentant, est dressée et signée par le bureau de l'assemblée générale des associés ou, le cas échéant, leurs représentants.

Un vote est attaché à chaque part sociale, sauf prévu autrement par la Loi. Sauf dispositions contraires de la Loi ou par des présents Statuts, toute modification des présents Statuts doit être approuvée par des associés (i) représentant une majorité des associés en nombre et (ii) représentant les trois-quarts du capital social.

Sauf dispositions contraires de la Loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société. Dans le cas où un tel quorum n'est pas atteint à la première assemblée, les membres doivent être convoqués ou consultés seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions doivent être adoptées par une majorité de votes, quel que soit le capital représenté.

**Art. 21. Procès-verbaux des résolutions des associés.** Les procès-verbaux des décisions écrites de l'associé unique ou, le cas échéant, des assemblées générales des associés doivent être établies par écrit et signée par le seul associé ou, le cas échéant, par le bureau de l'assemblée. Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés doivent être certifiées par le Gérant unique ou, le cas échéant, par le Président du Conseil de Gérance ou par deux Gérants.

#### Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 22. Année Sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de juillet et finit le dernier jour du mois de juin de l'année suivante.

**Art. 23. Approbation des Comptes Annuels.** A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance dresse les comptes annuels de la Société conformément à la loi et les soumet, le cas échéant, au commissaire aux comptes ou, le cas échéant, au réviseur d'entreprises indépendant, pour révision et à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des comptes annuels au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi.

**Art. 24. Affectation des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

**Art. 25. Dividendes Intérimaires.** Le Gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, sous condition que des comptes intérimaires aient été établis et fassent apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution.

### Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 26. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés qui termineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, toutes les taxes et frais de liquidation compris, l'actif net restant sera reparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

### Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 27. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi.

#### *Souscription et Paiement*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, elle a souscrit au nombre de parts sociales ci- après énoncées et les a intégralement libérées en espèces:

Associé	Nombre de parts sociales	Capital souscrit
PVQ Enterprises Limited, mentionnée ci-dessus . . . . .	12.500	12.500,-
Total: . . . . .	12.500	12.500,-

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la Loi ont été respectées.

#### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.100,- EUR.

#### *Dispositions transitoires*

La première année sociale commencera ce jour et finira le 30 juin 2010.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

L'associé précité, représentant tout le capital souscrit, a tout de suite adopté les résolutions suivantes:

1) Fixation du nombre de Gérants à un (1) et nomination du seul Gérant suivants pour une durée illimitée:

- Manacor (Luxembourg) S.A, une société constituée d'après les lois du Grand Duché de Luxembourg, avec siège social au 46A, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B9098.

2) Fixation du siège social de la Société à 46A, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg Grand Duché de Luxembourg.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire du comparant connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. CASTEX, P. DECKER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 octobre 2009. Relation: LAC/2009/43937. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre pour des besoins administratifs.

Luxembourg, 22 octobre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009135142/580.

(090163133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2009.

---

**Aqua-Technologies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 102.422.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009134915/15.

(090162935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**F.T.E. Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 92.629.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.10.2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Printz N.

Référence de publication: 2009134902/14.

(090162214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**Rouka Industrielle Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 15.562.

Le bilan au 31 décembre 2006 de la société ROUKA INDUSTRIELLE HOLDING S.A. a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.10.2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Printz N.

Référence de publication: 2009134907/15.

(090162207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---



**Rouka Industrielle Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 15.562.

Le bilan au 31 décembre 2005 de la société ROUKA INDUSTRIELLE HOLDING S.A. a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.10.2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER  
Société Anonyme  
CABINET D'EXPERTS COMPTABLES  
Printz N.

Référence de publication: 2009134908/15.

(090162205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

**Chilades Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.  
R.C.S. Luxembourg B 139.618.

In the year two thousand nine, on the eleventh day of September.

Before Maître Roger ARRENSDORFF, notary public residing in Mondorf-Les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "CHILADES HOLDINGS S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-5884 Hesperange, 300c, route de Thionville, hereafter referred to as "the Company", R.C.S. Luxembourg section B number 139.618, incorporated by a deed enacted on June 13, 2008, by the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1739 of 15 July 2008.

The meeting is presided by M<sup>e</sup> Mathieu GROETZINGER, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

The chairman appoints as secretary Christelle DEMICHELET, employee, residing in Algrange (France).

The meeting elects as scrutineer M<sup>e</sup> Emmanuel REVEILLAUD, lawyer, residing professionally in Luxembourg. These three individuals constitute the board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance list, which, having been signed by the duly authorized representative of the shareholder and by the members of the board and the notary will remain attached to the present minutes.

The chairman declares and requests the notary to state that:

I.- According to the attendance list, the sole shareholder representing the full amount of the corporate capital of EUR 13,000.- (thirteen thousand euro) is present or validly represented at the meeting. The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda without there having been a prior convening notice.

II.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- Amendment of article 17 of articles of incorporation in order to change the conditions under which an interim dividend can be distributed.

2.- Other business.

The meeting of the sole shareholder having approved the statements of the chairman, and considering itself as duly constituted and convened, deliberated and passed the following resolution:

*Sole resolution*

The member's meeting decides to amend article 17 of the articles of incorporation in order to change the conditions under which an interim dividend can be distributed. The paragraphs 1 and 2 are not amended.

" **Art. 17.** (...) Interim dividends may be distributed, at any time, under the following cumulative conditions:

1. Interim accounts are established by the manager, or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers,

2. These accounts show a profit including profits carried forward sufficient to pay the foreseen interim dividend,

3. The decision to pay interim dividends is taken by a decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers,

4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the significant creditors of the Company are not threatened."

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, this minute is drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day beforementioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille neuf, le onze septembre.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-Les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée CHILADES HOLDINGS S.à r.l, ayant son siège social au L-5884 Hesperange, 300c, route de Thionville, ci-après dénommée "la Société", inscrite au R.C.S de Luxembourg sous le numéro B 139.618, constituée suivant acte reçu le 13 juin 2008 par le notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1739 du. 15 juillet 2008.

L'assemblée est présidée par M<sup>e</sup> Mathieu GROETZINGER, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire Christelle DEMICHELET, employée privée, demeurant à Algrange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur M<sup>e</sup> Emmanuel REVEILLAUD, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Ces trois personnes forment le bureau de l'assemblée.

Ayant été ainsi constitué, le bureau de l'assemblée dresse la liste de présence, qui, après avoir été signée ne varietur par le mandataire dûment autorisé de l'associé unique et par les membres du bureau et le notaire sera annexée au présent procès-verbal.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I.- Conformément à la liste de présence, l'associé unique représentant l'intégralité du montant du capital social de EUR 13.000,- (treize mille euros) est présent ou valablement représenté à l'assemblée. L'assemblée peut dès lors valablement délibérer et décider sur tous les sujets portés à l'ordre du jour sans qu'il y ait eu convocation préalable.

II.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1.- Modification de l'article 17 des statuts pour modifier les conditions sous lesquelles un dividende intérimaire peut être distribué.

2.- Divers.

L'assemblée de l'associé unique ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

L'assemblée décide de modifier l'article 17 des statuts pour changer les conditions sous lesquelles un dividende intérimaire peut être distribué. Les alinéas 1 et 2 restent inchangés.

" **Art. 17.** (...) Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, sous les conditions cumulatives suivantes:

1. Des comptes intérimaires sont établis par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par une décision du conseil de gérance,

2. Ces comptes montrent un bénéfice comprenant des bénéfices reportés suffisants pour payer le dividende intérimaire prévu,

3. La décision de payer le dividende intérimaire est prise par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants par une décision du conseil de gérance,

4. Le paiement est effectué une fois que la Société a obtenu l'assurance que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés."

Aucun autre point ne restant à l'ordre du jour, l'assemblée a été close.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais a déclaré à la demande de la partie comparante que la présente minute soit rédigée en anglais suivie par une traduction en français; à la requête de la même partie, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé GROETZINGER, DEMICHELET, REVEILLAUD, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 22 septembre 2009. REM 2009/ 1234. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Mondorf-les-Bains, le 19 octobre 2009.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2009133387/101.

(090161184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2009.

**Royale Neuve Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 147.811.

—  
*Décision des gérants le 19 juin 2009*

Les gérants décident à l'unanimité de nommer Madame Stéphanie MAJCHRZAK, Présidente du Conseil de Gérance.

Pour copie conforme

Signatures

Gérant B / Présidente

Référence de publication: 2009134825/12.

(090162710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

**First Euro Industrial Properties II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 95.555.

In the year two thousand and nine, on the sixteenth day of October.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of First Euro Industrial Properties II S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B95555, incorporated pursuant to a deed of Maître Marc Lecuit, notary residing in Rédange-Attert, on 29 August 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1032 dated 6 October 2003 (the Company). The articles of association of Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, prenamed, on 20 November 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 4 dated 2 January 2009.

There appeared:

The company FEIP TitleCo (Cayman) Limited, with registered office at The Offices of Paget-Brown Trust Company Ltd., Boundary Hall, Cricket Square, P.O. Box 1111, Grand Cayman, KY1-1102 Cayman Islands, British West Indies,

duly represented by Mr Alain Thill, private employee, professionally residing in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

The beforesaid proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to cancel one category of managers; ie C Managers.

As a consequence, Article 15 of the Company's Articles of Incorporation, has been modified as follows:

" **Art. 15. Representation of the company.** The Corporation will be bound in all circumstances towards third parties by the joint signatures of a class A Director and a class B Director or by the signature of the managing Director, without prejudice to the social decision in which such signatory power has been delegated to any person by the Board of Directors pursuant to the article 13 of the article of incorporation."

105452

*Second resolution*

The sole shareholder decides to appoint Mr Antoine Berckmans, private employee, born in Uccle (Belgium) on June 19, 1978, with professional address in L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall as B Manager.

*Third resolution*

The sole shareholder states that the Board of Directors of the Company is composed as follows:

*A Manager:*

- Mr Olivier Dorier, Company Director, born in Saint-Remy (France) on 25 September 1968, with professional address in L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall.

*B Managers:*

- Mr Henry A. Thompson, lawyer, born in Egypt on 16 November 1951, with professional address in 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, United Kingdom;

- Mr Mohammed Chowdhury, banker, born in Sylhet (Bangladesh) on 8 December 1967, residing in Villa 15, Gate 30, Avenue 35, Janabiyah 561, Bahrain;

- Mr Justin Chuter, banker, born in Weybridge (United Kingdom) on 7 January 1959, with professional address in 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, United Kingdom;

- Mr Antoine Berckmans, private employee, born in Uccle (Belgium) on 19 June 1978, with professional address in L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Junglinster, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the said proxy holder signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le seize octobre.

Par devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de First Euro Industrial Properties II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B95555, constituée le 29 août 2003 par acte de Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Rédange-Attert, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1032 en date du 6 octobre 2003 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par Maître Jean Seckler, prénommé, en date du 20 novembre 2008 public au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 4 en date du 2 janvier 2009.

*A comparu:*

La société FEIP TitleCo (Cayman) Limited, ayant son siège social à The Offices of Paget-Brown Trust Company Ltd., Boundary Hall, Cricket Square, P.O. Box 1111, Grand Cayman, KY1-1102 Cayman Islands, British West Indies,

valablement représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisées avec lui.

La partie, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'annuler une catégorie de gérants: à savoir Gérants C.

En conséquence, l'article 15 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 15. Représentation de la société.** La Société sera engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un Administrateur de classe A et d'un Administrateur de classe B ou par la signature d'un Administrateur délégué, sans préjudice des décisions quant à la décision sociale en cas de délégation de pouvoir et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu de l'article 13 des statuts."

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de nommer Monsieur Antoine Berckmans, employé privé, né à Uccle (Belgique) le 19 juin 1978, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, comme gérant B.

105453

*Troisième résolution*

L'associé unique constate que le Conseil de Gérance est constitué de la manière suivante:

*Gérant A:*

- Monsieur Olivier Dorier, directeur de sociétés, né à Saint-Remy (France) le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

*Gérants B:*

- Monsieur Henry A. Thompson, avocat, né en Egypte le 16 novembre 1961, demeurant professionnellement à 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, Royaume-Uni;

- Monsieur Mohammed Chowdhury, banquier, né à Sylhet (Bangladesh) le 8 décembre 1967, demeurant à Villa 15, Gate 30, Avenue 35, Janabiyah 561, Bahrain;

- Monsieur Justin Chuter, banquier, né à Weybridge (Royaume-Uni) le 7 janvier 1959, demeurant professionnellement à 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, Royaume-Uni;

- Monsieur Antoine Berckmans, employé privé, né à Uccle (Belgique) le 19 juin 1978, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 26 octobre 2009. Relation GRE/2009/3899. Reçu soixante quinze euros 75 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Junglinster, le 28 octobre 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009136908/108.

(090165872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2009.

**First Euro Industrial Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 88.533.

In the year two thousand and nine, on the sixteenth day of October.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of First Euro Industrial Properties S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B88533, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on 29 July 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1441 dated 4 October 2002 (the Company). The articles of association of Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maitre Jean Seckler, prenamed, on 20 November 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2 dated 2 January 2009.

There appeared:

The company First Euro Industrial Property Investments Limited, with registered office at P.O. Box 1111, Boundary Hall, Cricket Square, Grand Cayman KY1-1102, Cayman Islands,

duly represented by Mr Alain Thill, private employee, professionally residing in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

The beforesaid proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to cancel one category of managers; ie C Managers.

As a consequence, Article 15 of the Company's Articles of Incorporation, has been modified as follows:

" **Art. 15. Representation of the company.** The Corporation will be bound in all circumstances towards third parties by the joint signatures of a class A Director and a class B Director or by the signature of the managing Director, without prejudice to the social decision in which such signatory power has been delegated to any person by the Board of Directors pursuant to the article 13 of the article of incorporation."

*Second resolution*

The sole shareholder decides to appoint Mr Antoine Berckmans, private employee, born in Uccle (Belgium) on June 19, 1978, with professional address in L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall as B Manager.

*Third resolution*

The sole shareholder states that the Board of Directors of the Company is composed as follows:

*A Manager:*

- Mr Olivier Dorier, Company Director, born in Saint-Remy (France) on 25 September 1968, with professional address in L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall.

*B Managers:*

- Mr Henry A. Thompson, lawyer, born in Egypt on 16 November 1951, with professional address in 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, United Kingdom;

- Mr Mohammed Chowdhury, banker, born in Sylhet (Bangladesh) on 8 December 1967, residing in Villa 15, Gate 30, Avenue 35, Janabiyah 561, Bahrain;

- Mr Justin Chuter, banker, born in Weybridge (United Kingdom) on 7 January 1959, with professional address in 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, United Kingdom;

- Mr Antoine Berckmans, private employee, born in Uccle (Belgium) on 19 June 1978, with professional address in L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Junglinster, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the said proxy holder signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le seize octobre.

Par devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de First Euro Industrial Properties S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B88533, constituée le 29 juillet 2002 par acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1441 en date du 4 octobre 2002 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par Maître Jean Seckler, prénommé, en date du 20 novembre 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2 en date du 2 janvier 2009.

*A comparu:*

La société First Euro Industrial Property Investments Limited, ayant son siège social à P.O. Box 1111, West Wind Building, Georgetown, Grand Cayman, les Isles Cayman, British West Indies,

valablement représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisées avec lui.

La partie, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'annuler une catégorie de gérants: à savoir Gérants C.

En conséquence, l'article 15 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 15. Représentation de la société.** La Société sera engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un Administrateur de classe A et d'un Administrateur de classe B ou par la signature d'un Administrateur délégué, sans préjudice des décisions quant à la décision sociale en cas de délégation de pouvoir et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu de l'article 13 des statuts."

105455

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de nommer Monsieur Antoine Berckmans, employé privé, né à Uccle (Belgique) le 19 juin 1978, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, comme gérant B.

*Troisième résolution*

L'associé unique constate que le Conseil de Gérance est constitué de la manière suivante:

*Gérant A:*

- Monsieur Olivier Dorier, directeur de sociétés, né à Saint-Remy (France) le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

*Gérants B:*

- Monsieur Henry A. Thompson, avocat, né en Egypte le 16 novembre 1961, demeurant professionnellement à 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, Royaume-Uni;

- Monsieur Mohammed Chowdhury, banquier, né à Sylhet (Bangladesh) le 8 décembre 1967, demeurant à Villa 15, Gate 30, Avenue 35, Janabiyah 561, Bahrain;

- Monsieur Justin Chuter, banquier, né à Weybridge (Royaume-Uni) le 7 janvier 1959, demeurant professionnellement à 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, Royaume-Uni;

- Monsieur Antoine Berckmans, employé privé, né à Uccle (Belgique) le 19 juin 1978, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 26 octobre 2009. Relation GRE/2009/3898. Reçu soixante quinze euros 75 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 28 octobre 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009136909/108.

(090165754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2009.

---

**Eaton Moeller S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Eaton Moeller Holding S.à r.l.)**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 135.885.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.10.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009134714/11.

(090162475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**Backslash Consulting, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 105.735.

Les comptes annuels au 31/12/08 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009134715/9.

(090162304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2009.

---

**AB Château S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 37.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 118.093.

—  
*Extrait de Résolutions prises par les Associés en date du 23 octobre 2009*

A/ Ayant constaté et accepté la démission présentée par M. Luca Gallinelli avec effet rétroactif au 02 octobre 2009, les Associés Unique ont décidé de nommer en remplacement comme Gérant A avec effet rétroactif au 02 octobre 2009 et ce pour une durée indéterminée:

- Monsieur Vincenzo ARNÓ, né le 20 mai 1963 à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), ayant son adresse professionnelle au 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

B/ Ayant constaté et accepté la démission présentée par Mme Sandrine van Waveren avec effet rétroactif au 02 octobre 2009, les Associés ont décidé de nommer en remplacement comme Gérant B avec effet rétroactif au 02 octobre 2009 et ce pour une durée indéterminée:

- Monsieur Ian Whitecourt, né le 04 mai 1946 à Londres (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 18, rue d'Orange, L-2267 Luxembourg.

De telle sorte que le Conseil de Gérance se compose désormais comme suit:

*Gérants A:*

- Monsieur Diego Rico, ayant son adresse professionnelle au 645, Westbrook Partners, Madison Avenue, NY 10022 New York (Etats-Unis d'Amérique);

- Monsieur Vincenzo ARNÓ, ayant son adresse professionnelle au 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

*Gérant B:*

- Monsieur Ian Whitecourt, ayant son adresse professionnelle au 18, rue d'Orange, L-2267 Luxembourg;

C/ Les Associés ont décidé de transférer le siège social de la société avec effet immédiat du 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg au 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.  
412F, route d'Esch  
L-2086 LUXEMBOURG

*Un mandataire*

Signatures

Référence de publication: 2009136302/34.

(090164538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2009.

---

**Prolux Immobilière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 134.198.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration de la société tenue en date du 8 octobre 2009 que Madame Martine SERVAIS demeurant à B-1040 Bruxelles, 50 rue Major Petillon, a été cooptée aux fonctions d'administrateur de la société en remplacement de Maître Charles DURO, démissionnaire.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009136041/17.

(090164234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2009.

---